

Indice de perception des MPME (Indice SD, ISD en sigle) - Rapport Final

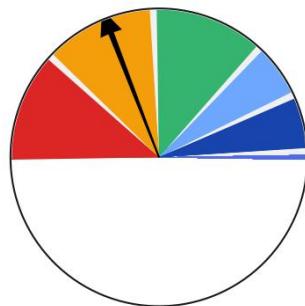
**Évaluation de l'environnement des
MPME en RDC (Année 2025)**



Indice de perception des MPME (Indice SD, ISD en sigle) – Rapport Final

Évaluation de l'environnement des MPME en RDC (Année 2025)

Indice SD National : 2.53/5 ▲ (C)



Préface

Dans un contexte où la décision publique et l'investissement privé exigent des repères clairs, l'**Indice SD (ISD)** apporte un éclairage inédit sur l'environnement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en RDC. Notre ambition est simple et exigeante à la fois : transformer des perceptions dispersées en **un signal lisible, comparable et actionnable** pour les autorités, les partenaires techniques et financiers, et le secteur privé. Cet indice se veut un **baromètre** régulier de l'écosystème entrepreneurial, au service d'une croissance inclusive et durable.

Cette édition résulte d'un travail collectif qui honore la rigueur et la collaboration. Je tiens à remercier chaleureusement la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), dont le rôle de partenaire dans la mobilisation et la collecte des données a été déterminant. La participation de près de 700 entrepreneurs à travers le pays a donné à cette démarche sa profondeur et sa légitimité. À toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de répondre, d'expliquer, de nuancer : **merci**. Vos réponses forment la matière première d'un diagnostic sérieux et utile.

L'Indice SD mesure, avec une méthodologie transparente, **deux composantes** complémentaires : (i) économique et sociale, (ii) politique, juridique et sécuritaire. Huit rubriques structurent l'analyse (financement, fiscalité, réglementation, infrastructures, marché, main-d'œuvre, innovation, environnement juridique et sécurité) et permettent d'identifier **à la fois les forces mobilisables et les frictions à lever**. Pour faciliter l'appropriation par tous, nous appliquons une **nomenclature de scores** (lettres, symboles et couleurs) qui rend la lecture immédiate et la comparaison possible d'une province, d'un secteur ou d'une dimension à l'autre.

Notre démarche repose sur trois engagements :

1. **Intégrité méthodologique** : traitement systématique des réponses, traçabilité des choix statistiques et tests de robustesse.
2. **Utilité décisionnelle** : des constats priorisés, des écarts objectivés entre perception et réalité mesurée, et des recommandations praticables à court, moyen et long termes.
3. **Amélioration continue** : un dispositif vivant, perfectible, ouvert aux retours des parties prenantes pour affiner les indicateurs, la couverture sectorielle et la granularité territoriale.

Ce rapport n'est pas une fin en soi ; il est **un outil de pilotage**. Il invite à des coalitions d'action : aligner les réformes qui simplifient, les investissements qui débloquent, et les appuis techniques qui accélèrent. Les résultats présentés ici appellent autant à **conforter ce qui fonctionne** qu'à **corriger ce qui freine** l'initiative privée—qu'il s'agisse d'accès au financement, de qualité des services publics, de prévisibilité réglementaire, ou encore de justice économique.

SODEICO DEVELOPMENT poursuivra, avec ses partenaires, l'actualisation périodique de l'Indice SD, afin d'**objectiver les progrès** et d'alerter préocement sur les reculs. Nous invitons l'ensemble des institutions publiques, des organisations professionnelles, des bailleurs et des

investisseurs à s'approprier cet outil, à le discuter, à le challenger, et surtout à s'en servir pour prioriser, séquencer et évaluer l'impact des politiques et programmes.

Au nom de SODEICO DEVELOPMENT, je renouvelle ma gratitude à la FEC pour son appui à la collecte, aux équipes de terrain pour leur professionnalisme, et aux entrepreneurs pour leur confiance. Que cet indice contribue, concrètement, à **rendre l'environnement des affaires plus simple, plus sûr et plus prévisible** pour celles et ceux qui entreprennent.

Avec mes remerciements et mon engagement,

Djo MOUPONDO

Directeur Exécutif, SODEICO DEVELOPMENT

Kinshasa, le 28 novembre 2025

Table des matières

Préface.....	2
Résumé exécutif.....	7
1. Introduction.....	9
2. Cadre conceptuel et méthodologique.....	10
2.1. Fondements conceptuels	10
2.2. Processus de construction de l'indice	10
2.3. Tableau des rubriques et indicateurs	11
2.4. Nomenclature des scores	12
3. Résultats globaux.....	13
3.1. Vue d'ensemble.....	13
3.2. Scores moyens par rubrique.....	13
3.3. Score national et notation	14
3.4. Comparaison perception déclarée vs indice calculé	15
4. Analyse par rubriques.....	15
4.1. Financement.....	15
4.2. Fiscalité et parafiscalité	18
4.3. Réglementation et bureaucratie	21
4.4. Infrastructures et services	24
4.5. Marché et concurrence	27
4.6. Main-d'œuvre et compétences.....	30
4.7. Innovation et technologie	33
4.8. Environnement juridique et sécurité	36
5. Résultats par composantes	39
5.1. Comparatif des composantes.....	39
6. Analyse territoriale et sectorielle	41
6.1. Carte de la RDC.....	41
.....	41
6.2. Comparatif « Province vs Indice SD (classement) »	43
6.3. Comparatif par grands secteurs	47
7. Analyse de sensibilité et robustesse.....	50
7.1. Graphique Jackknife (barres Δ)	50

7.2. Tests de corrélation interne (cohérence des rubriques)	51
7.3. Tests de robustesse méthodologique	51
7.4. Implications pour l'utilisation de l'Indice SD	52
8. Recommandations stratégiques	52
8.1. Recommandations stratégiques par horizon temporel	52
9. Perspectives et prochaines étapes	53
9.1. Mise à jour périodique de l'indice	53
9.2. Extension du champ et enrichissement des données	54
9.3. Ajustement méthodologique continu	54
9.4. Valorisation et plaidoyer	54
10. Annexes	56
10.1. Méthodes statistiques	56
10.2. Tableaux détaillés	56
10.3. Glossaire	57

Liste des tableaux

Tableau 1 : Notation de l'indice par indicateur	14
Tableau 2: Disponibilité et accès au financement/Comparatif par localité	16
Tableau 3: Fiscalité et parafiscalité/Comparatif par localité	19
Tableau 4: Réglementation et bureaucratie/Comparatif par localité	22
Tableau 5 : Infrastructures et services/Comparatif par localité	25
Tableau 6 : Marché et concurrence/Comparatif par localité	28
Tableau 7: Main-d'oeuvre et compétences/Comparatif par localité	31
Tableau 8 : Innovation et technologie/Comparatif par localité	33
Tableau 9 : Environnement juridique et sécurité.....	36
Tableau 10 : Score par composante	39
Tableau 11 : Comparatif Province selon l'Indice SD.....	43

Liste des figures

Figure 1 : Scores moyens des 8 rubriques (échelle 1–5).....	13
Figure 2: Comparaison Indice vs Perception globale	15
Figure 3 : Score par composante	39
Figure 4 : Répartition des scores sur la carte de la RDC.....	41
Figure 5 : Comparatif Province selon l'Indice SD.....	43
Figure 6 : Comparatif par grands secteurs	47
Figure 7 : Graphique Jackknife (barres Δ)	50

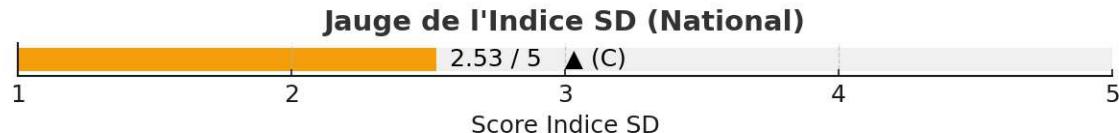
Résumé exécutif

Score global de l'Indice SD

- **Indice SD national : 2,53 / 5**
- **Note : C**
- **Symbol : ▲**
- **Signification** : Environnement globalement **constraint** pour les MPME, avec quelques poches de dynamisme, mais des réformes structurelles urgentes restent nécessaires.

Points clés

1. **Indice global moyen (2,53)** : traduit un climat des affaires **mitigé**, plus proche du seuil de risque que du seuil de confiance.
2. **Forces identifiées** : *main-d'œuvre et compétences (3,47)* et *marché et concurrence (3,21)* se distinguent comme des atouts relatifs.
3. **Faiblesses majeures** : *infrastructures et services (1,95)* et *environnement juridique & sécurité (1,99)* constituent des **freins critiques** pour la compétitivité.
4. **Écart entre perception et indice** : la perception déclarée par les enquêtés (2,75) est **plus positive** que l'indice objectif (2,53), signalant un optimisme prudent malgré des réalités contraignantes.
5. **Disparités territoriales et sectorielles** : fortes variations entre provinces et secteurs, soulignant la nécessité d'approches différencierées plutôt qu'une réponse uniforme.



Ce que cela signifie pour la RDC

L'Indice SD 2025 révèle un pays **à la croisée des chemins** :

- Les MPME évoluent dans un environnement **complexe, instable et coûteux**, marqué par des déficits d'infrastructures et une faible protection juridique.
- Toutefois, la **qualité de la main-d'œuvre** et le **potentiel du marché** offrent des leviers tangibles pour enclencher une dynamique de croissance inclusive.
- La RDC peut transformer cet indice en **outil de pilotage** des réformes :
 - Prioriser l'accès au financement, l'amélioration des infrastructures et la sécurisation du cadre juridique.
 - Valoriser les forces existantes pour attirer davantage d'investissements.
 - Suivre l'évolution de manière périodique afin de mesurer les progrès et ajuster les politiques.

En somme, cet indice fournit une **boussole stratégique** pour améliorer l'environnement des affaires, stimuler l'investissement privé et renforcer la compétitivité des MPME.

1. Introduction

Contexte économique et importance des MPME

La République Démocratique du Congo (RDC) se trouve à un tournant de son développement économique. Riche en ressources naturelles mais confrontée à des défis structurels persistants, le pays doit impérativement diversifier son économie et renforcer la compétitivité de ses acteurs locaux. Dans ce contexte, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) occupent une place centrale : elles représentent la majorité du tissu économique, créent des emplois pour une population jeune et dynamique, et contribuent à la résilience des territoires face aux chocs économiques.

Cependant, ces entreprises opèrent dans un environnement souvent **contraint** : accès limité au financement, infrastructures déficientes, pression fiscale et réglementaire, incertitudes juridiques et sécuritaires. Ces obstacles limitent leur potentiel de croissance et freinent leur contribution au développement durable du pays.

Pourquoi un Indice SD¹ ? Valeur ajoutée pour les décideurs

Face à ce constat, l'élaboration de l'**Indice SD** répond à un double impératif :

- **Objectiver la réalité** des conditions dans lesquelles évoluent les MPME, en transformant les perceptions individuelles en données consolidées et fiables.
- **Offrir un outil de pilotage** aux décideurs publics, investisseurs privés et partenaires de développement, afin d'identifier les leviers prioritaires d'action et de mesurer l'impact des réformes dans le temps.

L'Indice SD constitue ainsi un **baromètre inédit**, combinant analyse économique, perception des acteurs de terrain et robustesse statistique. Il permet non seulement de comparer les composantes de l'environnement des affaires (financement, fiscalité, infrastructures, marché, etc.), mais aussi de mettre en évidence les **écart entre territoires et secteurs**, guidant les choix d'investissement et de politique publique.

Sa valeur ajoutée réside dans sa capacité à :

- Rendre **visibles les forces et faiblesses** de l'écosystème entrepreneurial.
- Faciliter le **dialogue public-privé** à partir de données partagées.
- Orienter les priorités des **réformes structurelles** et des appuis des bailleurs.
- Suivre, de manière régulière, l'évolution de l'environnement des affaires et l'efficacité des politiques mises en œuvre.

¹ Le sigle SD fait référence à SODEICO DEVELOPMENT. L'Indice SD désigne donc l'Indice SODEICO DEVELOPMENT, qui constitue une mesure synthétique des perceptions des MPME quant à l'environnement économique et politique de la RDC.

2. Cadre conceptuel et méthodologique

2.1. Fondements conceptuels

L'Indice SD repose sur l'idée que la performance et la durabilité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dépendent d'un **écosystème multidimensionnel** : économique, social, politique, juridique et sécuritaire. Plutôt que de se limiter à une mesure partielle (par exemple le seul accès au financement), l'Indice SD adopte une approche **holistique**, qui combine les perceptions des acteurs économiques avec une agrégation statistique robuste.

Cette approche permet :

- D'**objectiver les conditions structurelles** dans lesquelles évoluent les MPME.
- De comparer les environnements entre **provinces et secteurs**.
- D'identifier les **leviers prioritaires de réformes** pour les décideurs.

2.2. Processus de construction de l'indice

Le processus suit une chaîne logique et transparente, présentée ci-dessous :

Données → Indicateurs → Rubriques → Composantes → Indice global (ISD)

1. **Collecte des données** : Les données de l'**Indice SD 2025** ont été collectées entre juillet et septembre 2025 à l'aide de formulaires électroniques standardisés, administrés auprès de **658 entrepreneurs** répartis sur l'ensemble du territoire national. L'échantillon couvre près d'une quarantaine de centres urbains ainsi que des zones rurales, assurant une couverture quasi-exhaustive des provinces et intégrant des territoires traditionnellement sous-représentés dans les exercices de mesure statistique.

Cette méthodologie garantit un haut degré de fiabilité statistique grâce à la taille de l'échantillon, à la diversité des répondants et à la géodistribution des données collectées. Elle permet en outre un traitement centralisé et homogène des réponses, limitant les biais liés aux variations locales de collecte.

Il convient toutefois de relever une limite : certains espaces enclavés et les acteurs économiques peu connectés aux outils numériques pourraient être sous-représentés. Pour les éditions futures, une approche mixte combinant collecte électronique et enquêtes de terrain est recommandée, afin de renforcer la robustesse méthodologique et l'inclusivité de l'échantillon.

En dépit de ces contraintes, les résultats reposent sur un corpus solide et représentatif, offrant un diagnostic fiable de l'environnement économique et institutionnel des MPME en RDC, et fournissant ainsi aux décideurs publics et partenaires de développement un outil rigoureux pour guider leurs politiques et interventions.

2. **Codification** : Conversion des réponses qualitatives en scores numériques (échelle 1 à 5).
3. **Indicateurs élémentaires** : Moyenne des réponses pour chaque question thématique.
4. **Rubriques (8)** : Agrégation des indicateurs en 8 dimensions clés.
5. **Composantes (2) :**
 - *Composante économique et sociale* (Financement, Infrastructures, Marché, Main-d'œuvre, Innovation).
 - *Composante politique, juridique et sécuritaire* (Fiscalité, Réglementation, Justice et sécurité).
6. **Indice global (ISD)** : Moyenne pondérée (50/50) des deux composantes.

2.3. Tableau des rubriques et indicateurs

Rubrique	Indicateurs principaux (issus du questionnaire)
Financement	Disponibilité du financement ; Accès au crédit ; Coût du financement
Fiscalité et parafiscalité	Complexité du système fiscal ; Délais et modalités de paiement des impôts ; Charge fiscale perçue
Réglementation et bureaucratie	Simplicité des procédures de création d'entreprise ; Délais d'obtention des licences/permis ; Obstacles bureaucratiques ; Initiatives de simplification
Infrastructures et services	Accès à l'électricité et aux télécommunications ; Qualité des infrastructures de transport ; Projets d'amélioration en cours
Marché et concurrence	Taille et potentiel du marché ; Niveau de concurrence et saturation ; Barrières à l'entrée ; Mesures de régulation de la concurrence
Main-d'œuvre et compétences	Qualité de la main-d'œuvre disponible ; Coût d'accès aux talents ; Difficultés de recrutement ; Pertinence des formations
Innovation et technologie	Niveau d'adoption des nouvelles technologies ; Accès à la Recherche et Développement (R&D) ; Obstacles à l'innovation ; Initiatives gouvernementales
Environnement juridique et sécurité	Indépendance de la justice ; Protection des droits et contrats ; Mécanismes de résolution des litiges ; Stabilité et sécurité perçues

2.4. Nomenclature des scores

Pour assurer une lecture simple et universelle des résultats, chaque score est converti en **notation visuelle** (lettre, symbole, couleur) :

- ✓ **1,0 – 1,9 : D (●)** – Très faible, environnement critique
- ✓ **2,0 – 2,9 : C (▲)** – Moyen, contraintes importantes
- ✓ **3,0 – 3,9 : B (■)** – Bon, environnement globalement favorable
- ✓ **4,0 – 4,4 : A- (★)** – Très bon
- ✓ **4,5 – 4,9 : A (★)** – Excellent
- ✓ **5,0 : A+ (★)** – Optimal

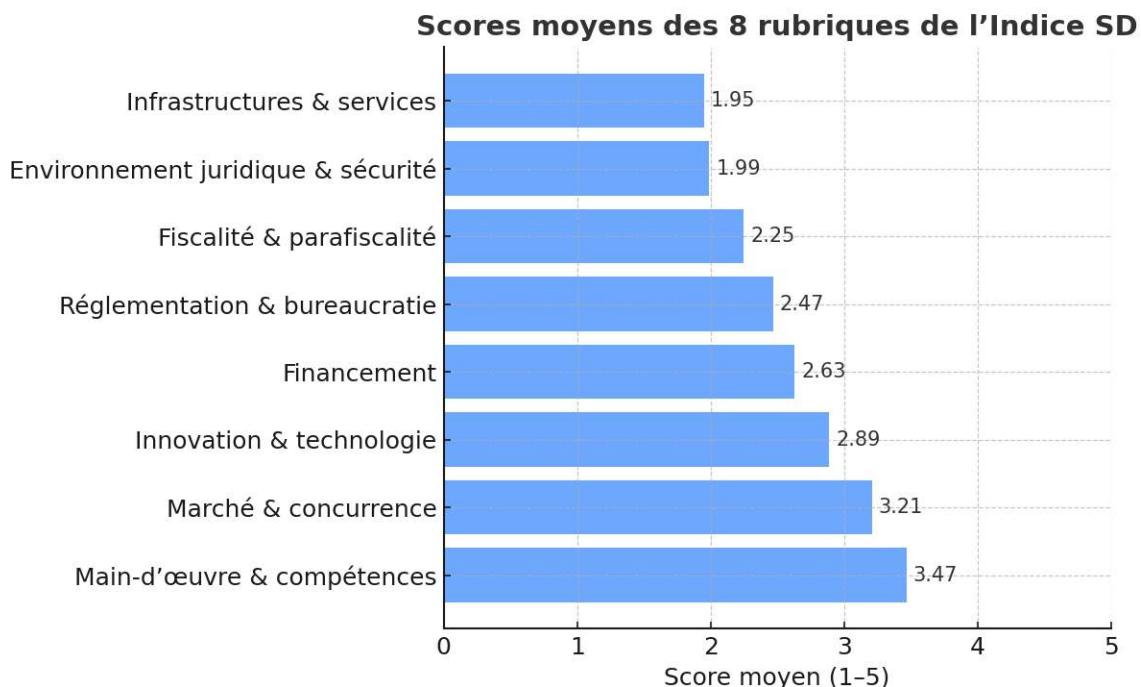
3. Résultats globaux

3.1. Vue d'ensemble

L'Indice SD national ressort à **2,53/5**, soit une **note C (▲)**. Cela traduit un environnement globalement contraint pour les MPME en RDC, avec des différences notables entre rubriques : certaines affichent des performances acceptables, tandis que d'autres se situent à des niveaux critiques.

3.2. Scores moyens par rubrique

Figure 1 : Scores moyens des 8 rubriques (échelle 1-5)



Source : Données collectées auprès des MPME

Tableau 1 : Notation de l'indice par indicateur

Rubrique	Score	Note	Symbole
Main-d'œuvre et compétences	3,47	B	■
Marché et concurrence	3,21	B	■
Innovation et technologie	2,89	C	▲
Financement	2,63	C	▲
Réglementation et bureaucratie	2,47	C	▲
Fiscalité et parafiscalité	2,25	C	▲
Environnement juridique et sécurité	1,99	D	●
Infrastructures et services	1,95	D	●

Source : Données collectées auprès des MPME

Analyse :

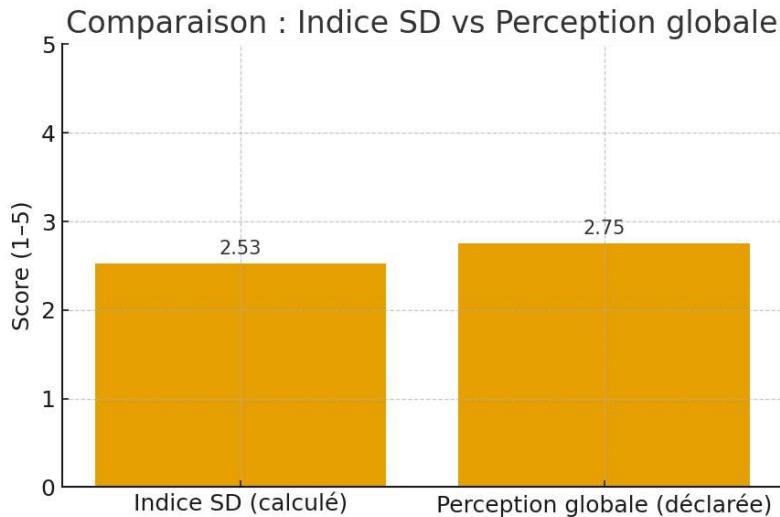
- Les rubriques *main-d'œuvre* et *marché* apparaissent comme des **atouts** relatifs.
- Les rubriques *infrastructures* et *justice/sécurité* constituent des **freins majeurs** au développement des MPME.

3.3. Score national et notation

- **Indice SD (national) : 2,53 / 5**
- **Note : C**
- **Symbole : ▲**
- **Interprétation** : l'environnement est jugé **contraint**, nécessitant des réformes structurelles pour passer à un niveau supérieur.

3.4. Comparaison perception déclarée vs indice calculé

Figure 2: Comparaison Indice vs Perception globale



Source : Données collectées auprès des MPME

Analyse :

Les entrepreneurs interrogés se montrent légèrement **plus optimistes** que ne le révèle l'indice statistique. Cet écart suggère (+0,22 point) :

- une **résilience perceptive** des acteurs économiques, qui valorisent les perspectives du marché malgré les contraintes objectives,
- mais aussi un **risque de décalage** entre perception et réalité, qui doit inciter les décideurs à agir sur les dimensions les plus fragiles (justice, infrastructures, fiscalité).

4. Analyse par rubriques

4.1. Financement

Score national

- **Score moyen : 2,63/5**
- **Note : C**
- **Symbol : ▲**

L'accès au financement demeure une **contrainte majeure** pour les MPME en RDC. Le score indique un environnement où les opportunités de financement existent mais restent limitées, coûteuses et difficiles d'accès pour une large partie des entrepreneurs.

A. Comparatif par ville/localité

Tableau 2: Disponibilité et accès au financement/Comparatif par localité

Localisation	Financement_score	Note	Symbole
Tshikapa	4	A-	★
Isiro	4	A-	★
Kananga	3,94	B	■
Kisangani	3,39	B	■
Lusambu	3,33	B	■
Bunia	3,33	B	■
Matadi	3,25	B	■
Boende	3,24	B	■
Kikwit	3,09	B	■
Kenge	3	B	■
Goma	2,98	C	▲
Milieu rural	2,83	C	▲
Kalemie	2,83	C	▲
Bukavu	2,81	C	▲
Bandundu ville	2,77	C	▲
Lubumbashi	2,77	C	▲
Mbuji-Mayi	2,74	C	▲
Lufu	2,73	C	▲
Kwamouth	2,67	C	▲
Inongo	2,67	C	▲
Lisala	2,67	C	▲
Likasi	2,67	C	▲
Kasangulu	2,64	C	▲
Moba	2,6	C	▲
Kolwezi	2,45	C	▲
Kinshasa	2,42	C	▲
Béni	2,36	C	▲
Rutshuru	2,25	C	▲
Mwene Ditu	2,17	C	▲
Fungurume	2,08	C	▲
Kindu	2	C	▲
Kafuaya	2	C	▲
Butembo	1,9	D	●
Bumba	1,78	D	●
Gemena	1,75	D	●
Kamina	1,75	D	●
Mbandaka	1,75	D	●
Durba	1,67	D	●
Minova	1,61	D	●

Buta	1,5	D	●
Boma	1,42	D	●
Djugu	1,12	D	●

Source : Données collectées auprès des MPME

Commentaire analytique sur l'accès au financement par ville :

1. Localités en tête (scores A- et B)

- **Tshikapa et Isiro** ($\approx 4,00$ – A-) se démarquent comme des exceptions positives. Ces villes, bien que périphériques, bénéficient probablement de programmes spécifiques de microfinance ou de la présence active d'institutions de développement, qui améliorent la perception des entrepreneurs sur l'accès au financement.
- **Kananga, Kisangani, Bunia, Lusambo, Matadi, Boende, Kikwit et Kenge** affichent des scores entre **3,0 et 3,9 (catégorie B)**. Cela traduit un environnement de financement relativement favorable, même si des contraintes subsistent (taux élevés, garanties). Leur avantage tient à la présence d'agences bancaires, de coopératives de crédit ou de flux commerciaux actifs qui facilitent l'accès au capital circulant.

2. Villes intermédiaires (score C)

- Plusieurs provinces se situent entre **2,0 et 2,9 (catégorie C, **). Ces résultats révèlent un accès limité et sélectif au financement : les structures financières existent mais restent concentrées dans les centres urbains, laissant les zones rurales et les petites entreprises à l'écart.
- Dans ces villes, l'inclusion financière reste freinée par le manque de produits adaptés aux MPME (ex. crédits sans garanties lourdes, financements de chaîne de valeur).

3. Villes en difficulté (score D)

- Certaines villes (notamment plus enclavées ou fragiles sur le plan sécuritaire) obtiennent des scores **inférieurs à 2,0 (catégorie D, ●)**. Cela indique une quasi-absence de services financiers formels, où les entrepreneurs dépendent encore largement :
 - des circuits informels (tontines, réseaux familiaux),
 - ou de programmes ponctuels de bailleurs.
- Ces provinces constituent des **zones prioritaires d'intervention** pour toute politique de financement inclusif.

4. Lecture transversale et implications

- L'analyse territoriale met en évidence une **forte hétérogénéité** : certaines localités atteignent des niveaux proches du « standard minimal acceptable », tandis que d'autres accusent un retard sévère.
- Cette dispersion souligne que **les réformes nationales seules ne suffisent pas** : il faut une approche différenciée, adaptée aux réalités locales.
- Globalement, avec un score national de **2,63 (C, ▲)**, l'accès au financement reste **l'un des principaux goulets d'étranglement** pour les MPME en RDC.

Recommandations spécifiques à la rubrique Financement

1. **Renforcer la microfinance et les fintechs** dans les provinces les plus enclavées, pour combler le déficit d'offre formelle.
2. **Développer des produits de financement adaptés aux MPME** : crédits sans garantie foncière, financements de cycle de trésorerie, mécanismes de partage de risques.
3. **Encourager la décentralisation des banques commerciales** en facilitant leur implantation hors des grandes capitales régionales.
4. **Mettre en place un fonds de garantie public-privé**, soutenu par l'État et les partenaires techniques, pour réduire le risque perçu par les banques dans le financement des petites entreprises.

4.2. Fiscalité et parafiscalité

Score national

- **Score moyen : 2,25 / 5**
- **Note : C**
- **Symbol : ▲**

La fiscalité et la parafiscalité apparaissent comme un frein important pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en RDC. Avec une moyenne nationale de **2,25**, cette rubrique se situe nettement en dessous du seuil de satisfaction. Elle traduit un environnement perçu comme **complexe, coûteux et chronophage**, où les obligations fiscales et parafiscales pèsent lourdement sur la rentabilité des entreprises.

Trois dimensions principales structurent la perception des entrepreneurs :

- **Complexité fiscale** : la majorité des répondants jugent les procédures déclaratives opaques et multiples, avec des chevauchements entre fiscalité nationale, provinciale et locale. La coexistence de taxes formelles et informelles accentue l'incertitude et fragilise la planification des MPME.

- **Charge fiscale globale** : au-delà du taux d'imposition légal, ce sont surtout la multiplication des prélèvements (impôts, IPR, IBP, TVA, droits de douane, taxes aux barrières, contributions diverses) qui alourdissent la charge effective. Beaucoup d'entrepreneurs estiment que cette pression limite le réinvestissement et décourage la formalisation.
- **Temps et modalités de paiement** : les procédures de paiement sont jugées longues et peu accommodantes, nécessitant souvent plusieurs déplacements physiques. L'absence de digitalisation accentue le coût d'opportunité pour les entrepreneurs, qui doivent mobiliser du temps et des ressources administratives.

Lecture territoriale

Tableau 3: Fiscalité et parafiscalité/Comparatif par localité

Localisation	Fiscalité et parafiscalité__score	Fiscalité et parafiscalité__score - Note	Symbol
Bandundu ville	1,5	D	●
Boende	2	C	▲
Boma	1,75	D	●
Bukavu	2,57	C	▲
Bumba	1,35	D	●
Bunia	1,5	D	●
Buta	1	D	●
Butembo	1,62	D	●
Béni	1,97	D	●
Djugu	1,5	D	●
Durba	1,5	D	●
Fungurume	1,62	D	●
Gemena	1	D	●
Goma	2,43	C	▲
Inongo	1	D	●
Isiro	2,5	C	▲
Kafuaya	1,5	D	●
Kalemie	2,08	C	▲
Kamina	1,38	D	●
Kananga	2,82	C	▲
Kasangulu	1,79	D	●
Kenge	2	C	▲
Kikwit	1,56	D	●
Kindu	1,5	D	●
Kinshasa	2,29	C	▲
Kisangani	2,73	C	▲
Kolwezi	2,39	C	▲
Kwamouth	1,33	D	●

Likasi	1,75	D	●
Lisala	1	D	●
Lubumbashi	2,66	C	▲
Lufu	2,27	C	▲
Lusambu	1	D	●
Matadi	3,25	B	■
Mbandaka	1,38	D	●
Mburi-Mayi	2,32	C	▲
Milieu rural	1,98	D	●
Minova	2,17	C	▲
Moba	1,4	D	●
Mwene Ditu	1	D	●
Rutshuru	1,5	D	●
Tshikapa	5	A+	★

Source : Données collectées auprès des MPME

Les résultats mettent en évidence des **disparités notables entre provinces et villes** :

- **Scores relativement meilleurs** (proches de 3,0 – catégorie C+) s'observent à Kinshasa, Lubumbashi et Goma, où la concentration d'administrations fiscales et de guichets uniques a légèrement amélioré l'accessibilité des services. Toutefois, même dans ces zones, la perception reste mitigée et la fiscalité demeure perçue comme lourde.
- **Scores faibles** (entre 1,8 et 2,2 – catégorie C- à D+) concernent plusieurs capitales provinciales secondaires (Kindu, Mbandaka, Gomena, Boma, etc.). Dans ces villes, le cumul de taxes locales, les barrières routières et le manque d'information aggravent le sentiment de surcharge fiscale.
- **Cas critiques** ($\approx 1,5$ – catégorie D) se retrouvent surtout dans les zones enclavées ou à faible présence administrative structurée. Ici, les MPME dénoncent non seulement la pression fiscale mais aussi les pratiques informelles (perceptions illégales, contrôles abusifs), qui brouillent la distinction entre obligations légales et tracasseries.

Analyse

Ces résultats traduisent un **écart entre la volonté de l'État d'élargir l'assiette fiscale et la capacité réelle des MPME à s'y conformer**. Le système actuel favorise paradoxalement l'économie informelle : beaucoup d'entrepreneurs préfèrent échapper à la formalisation pour éviter la multiplicité des taxes et le harcèlement administratif.

En outre, l'absence de mesures incitatives fiscales réellement accessibles aux MPME accentue la perception négative : très peu d'entrepreneurs déclarent avoir bénéficié d'exonérations ou de dispositifs d'allègement. L'instabilité des règles et leur faible prévisibilité alimentent un climat d'incertitude qui freine l'investissement productif.

Recommandations

Pour alléger cette contrainte et renforcer la confiance des MPME, plusieurs pistes émergent :

1. **Simplification et harmonisation** : réduire le nombre de taxes en rationalisant les prélèvements entre niveaux national, provincial et local.
2. **Digitalisation des procédures fiscales** : mise en place de plateformes de déclaration et de paiement en ligne pour réduire les délais et les coûts indirects.
3. **Incitations ciblées pour les MPME** : exonérations temporaires pour les jeunes entreprises, réduction des charges pour les activités de transformation locale et mécanismes de crédit d'impôt pour l'investissement.
4. **Renforcement de la transparence** : communication claire sur les obligations légales, lutte contre les tracasseries aux barrières et contrôle accru des pratiques informelles.
5. **Dialogue public-privé renforcé** : mise en place d'un cadre permanent d'échanges entre administrations fiscales, fédérations d'entrepreneurs (FEC, CNJE) et représentants des MPME pour adapter la fiscalité à la réalité du terrain.

4.3. Réglementation et bureaucratie

Score national

- **Score moyen : 2,47 / 5**
- **Note : C**
- **Symbol : ▲**

La rubrique « Réglementation et bureaucratie » reflète la perception des MPME sur le cadre administratif et légal qui encadre leurs activités. Avec une moyenne nationale de **2,47**, elle se situe dans la catégorie **constraining**, signalant que les procédures et pratiques administratives constituent encore un obstacle structurel au développement des entreprises en RDC.

Trois dimensions principales structurent cette rubrique :

- **Procédures de création et fermeture d'entreprises** : la complexité des démarches, la longueur des délais et la multiplicité des guichets restent des freins majeurs. Malgré l'existence de guichets uniques dans certaines grandes villes, beaucoup d'entrepreneurs estiment que les gains en simplification sont limités.
- **Licences et permis** : les retards dans l'octroi, la lourdeur des coûts et la faible prévisibilité des processus administratifs sont régulièrement dénoncés. Ces contraintes augmentent le coût de conformité et pénalisent particulièrement les petites structures.
- **Transparence et prévisibilité réglementaire** : la perception d'instabilité des règles, souvent modifiées ou appliquées de manière inégale, alimente un climat d'incertitude.

Cette imprévisibilité décourage les investissements à long terme et favorise des pratiques informelles de contournement.

Lecture territoriale

Tableau 4: Réglementation et bureaucratie/Comparatif par localité

Localisation	Réglementation et bureaucratie__score	Réglementation et bureaucratie__score - Note	Symbol
Bandundu ville	1,87	D	●
Boende	2,14	C	▲
Boma	1,89	D	●
Bukavu	2,64	C	▲
Bumba	2,33	C	▲
Bunia	3,33	B	■
Buta	1,67	D	●
Butembo	2,75	C	▲
Béni	2,22	C	▲
Djugu	1,75	D	●
Durba	2,33	C	▲
Fungurume	2,17	C	▲
Gemena	2,08	C	▲
Goma	2,55	C	▲
Inongo	2,17	C	▲
Isiro	3,33	B	■
Kafuaya	2	C	▲
Kalemie	2,89	C	▲
Kamina	2,08	C	▲
Kananga	3,19	B	■
Kasangulu	2,29	C	▲
Kenge	2,78	C	▲
Kikwit	2,41	C	▲
Kindu	2,33	C	▲
Kinshasa	2,58	C	▲
Kisangani	2,85	C	▲
Kolwezi	2,14	C	▲
Kwamouth	1,44	D	●
Likasi	2,33	C	▲
Lisala	2,33	C	▲
Lubumbashi	2,68	C	▲
Lufu	2,15	C	▲
Lusambu	2	C	▲
Matadi	2,75	C	▲
Mbandaka	2,17	C	▲
Mbuji-Mayi	2,12	C	▲

Milieu rural	2,17	C	▲
Minova	2,11	C	▲
Moba	2,47	C	▲
Mwene Ditu	1,47	D	●
Rutshuru	2,17	C	▲
Tshikapa	1,67	D	●

Source : Données collectées auprès des MPME

Les données provinciales révèlent une **forte hétérogénéité** :

- **Scores relativement meilleurs** (proches de 2,8–3,0, catégorie C+) apparaissent dans des pôles économiques comme Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Matadi, où la concentration des services administratifs et la présence de guichets uniques offrent un léger avantage.
- **Scores moyens** (2,2–2,5, catégorie C) caractérisent plusieurs capitales provinciales secondaires (Kisangani, Bukavu, Kikwit, Mbuji-Mayi). Dans ces villes, la bureaucratie reste contraignante, mais des efforts de simplification sont perceptibles, bien que limités.
- **Scores faibles** (1,7–2,0, catégorie D) s'observent dans des zones plus enclavées comme Boma, Gemena, Buta ou Mbandaka. Dans ces contextes, les entrepreneurs dénoncent la lenteur, le manque de clarté des procédures et l'influence de pratiques informelles ou de corruption.

Analyse

Les résultats traduisent une **double réalité** :

- d'une part, des efforts institutionnels ont été engagés pour simplifier l'environnement réglementaire (lois OHADA, guichets uniques, programmes de modernisation), ce qui explique des scores légèrement meilleurs dans certains grands centres ;
- d'autre part, la majorité des MPME continuent à percevoir un système **lourd, imprévisible et coûteux**, qui favorise la corruption et renforce les incitations à rester dans l'informel.

Cette bureaucratie excessive freine la formalisation et limite la compétitivité des MPME, en particulier celles qui souhaitent croître ou accéder à des financements institutionnels.

Recommandations

Pour améliorer cette rubrique, les priorités identifiées sont :

1. **Accélérer la digitalisation des procédures administratives** : adoption généralisée des services en ligne pour la création, la modification et la fermeture d'entreprises, ainsi que pour l'obtention des licences et permis.
2. **Renforcer la transparence et la prévisibilité** : publication systématique et mise à jour régulière des textes réglementaires, accessibles en ligne et harmonisés entre niveaux national et provincial.
3. **Rationaliser les démarches** : réduction du nombre d'étapes administratives et clarification des responsabilités institutionnelles afin de limiter les chevauchements et doublons.
4. **Former et responsabiliser les agents publics** : développement de programmes de renforcement des capacités axés sur le service aux entreprises et la lutte contre la corruption.
5. **Impliquer les organisations professionnelles** (FEC, associations d'entrepreneurs) dans le suivi des réformes afin d'assurer une meilleure adéquation entre les dispositifs réglementaires et les réalités des MPME.

4.4. Infrastructures et services

- **Score moyen : 1,95 / 5**
- **Note : D**
- **Symbol : ●**

La rubrique « Infrastructures et services » obtient l'un des scores les plus faibles de l'Indice SD, avec une moyenne nationale de **1,95**, classée en catégorie **critique**. Cela traduit la perception d'un environnement marqué par des infrastructures vétustes et des services publics peu fiables, constituant un frein majeur à la compétitivité et à la croissance des MPME.

Les résultats mettent en évidence trois faiblesses structurelles :

- **Accès à l'électricité, à l'eau et aux télécommunications** : les coupures fréquentes d'électricité, l'accès limité à l'eau potable et la faible couverture Internet sont des obstacles récurrents. Les entrepreneurs considèrent ces défaillances comme un coût additionnel important (générateurs, forage privé, abonnements coûteux aux données).
- **Qualité des infrastructures de transport** : routes dégradées, ports insuffisamment modernisés et aéroports peu équipés ralentissent la logistique, augmentent les frais de transport et limitent l'accès aux marchés, en particulier pour les zones enclavées.
- **Disponibilité et fiabilité des services publics essentiels** : les services administratifs liés aux infrastructures (distribution d'eau, électricité, TIC) sont perçus comme peu fiables et souvent entachés de pratiques informelles.

Lecture territoriale

Tableau 5 : Infrastructures et services/Comparatif par localité

Localisation	Infrastructures et services__score	Infrastructures et services__score - Note	Symbol
Bandundu ville	1,7	D	●
Boende	1,93	D	●
Boma	1,08	D	●
Bukavu	2,21	C	▲
Bumba	1,2	D	●
Bunia	1,5	D	●
Buta	1	D	●
Butembo	2	C	▲
Béni	1,43	D	●
Djugu	1	D	●
Durba	1	D	●
Fungurume	2,12	C	▲
Gemena	1,5	D	●
Goma	2,64	C	▲
Inongo	1,5	D	●
Isiro	3,5	B	■
Kafuaya	1,5	D	●
Kalemie	1,67	D	●
Kamina	1,62	D	●
Kananga	3,36	B	■
Kasangulu	2	C	▲
Kenge	2,67	C	▲
Kikwit	2	C	▲
Kindu	2	C	▲
Kinshasa	1,81	D	●
Kisangani	2,5	C	▲
Kolwezi	2,39	C	▲
Kwamouth	1	D	●
Likasi	3	B	■
Lisala	1,5	D	●
Lubumbashi	2,35	C	▲
Lufu	2,55	C	▲
Lusambu	1,5	D	●
Matadi	2	C	▲
Mbandaka	1,38	D	●
Mbuji-Mayi	1,73	D	●
Milieu rural	1,44	D	●
Minova	1,67	D	●
Moba	1	D	●

Mwene Ditu	1	D	•
Rutshuru	1,38	D	•
Tshikapa	1,5	D	•

Source : Données collectées auprès des MPME

Les résultats par ville soulignent des **écart importants** :

- **Scores légèrement meilleurs** (autour de 2,2 – 2,3, catégorie C-) apparaissent à Kinshasa, Lubumbashi et Matadi, où la concentration des infrastructures et les investissements récents (routes urbaines, projets de télécommunications, réhabilitation partielle du réseau électrique) offrent un relatif avantage.
- **Scores intermédiaires** (1,8 – 2,0, catégorie D+) concernent plusieurs capitales provinciales comme Kisangani, Bukavu et Mbuji-Mayi. Les infrastructures y existent mais demeurent insuffisantes et mal entretenues, accentuant les coûts logistiques.
- **Scores critiques** (< 1,7, catégorie D-) se rencontrent dans des zones enclavées ou rurales (Boma, Buta, Gemena, Mbandaka, Durba). Ici, l'absence d'infrastructures modernes limite la mobilité des biens et des personnes, tandis que la dépendance à des solutions privées (pistes en mauvais état, générateurs, transport fluvial rudimentaire) augmente les coûts de production.

Analyse

Cette rubrique révèle que les **déficits d'infrastructures constituent un obstacle transversal** :

- Ils affectent directement la productivité (interruption de l'énergie, perte de marchandises liées aux transports).
- Ils freinent l'intégration des marchés locaux et nationaux, réduisant la compétitivité des MPME face aux importations.
- Ils limitent l'attractivité des territoires pour les investisseurs privés, qui doivent supporter des coûts additionnels élevés pour compenser l'absence de services publics fiables.

Les entrepreneurs considèrent que sans amélioration substantielle des infrastructures et services publics, les autres réformes (fiscalité, financement, réglementation) auront un impact limité sur leur compétitivité.

Recommandations

Pour améliorer durablement cette rubrique, plusieurs priorités émergent :

1. **Investir massivement dans les infrastructures de base** : électricité (notamment énergies renouvelables décentralisées), eau et routes rurales, afin de réduire les disparités régionales.
2. **Renforcer la fiabilité des services publics** : lutter contre les coupures fréquentes et instaurer des mécanismes de régulation plus stricts pour les entreprises publiques de distribution.
3. **Développer les partenariats public-privé (PPP)** : mobiliser les investisseurs privés pour financer et gérer certaines infrastructures stratégiques (routes, TIC, énergie solaire).
4. **Prioriser la logistique régionale** : réhabilitation des corridors commerciaux (ports fluviaux, routes nationales stratégiques) pour fluidifier la circulation des biens et réduire les coûts de transport.
5. **Digitaliser et moderniser les services** : favoriser l'expansion de la couverture Internet, promouvoir les solutions TIC adaptées aux MPME et encourager l'innovation dans la fourniture des services essentiels.

4.5. Marché et concurrence

Score national

- **Score moyen : 3,21 / 5**
- **Note : B**
- **Symbol : ■**

La rubrique « Marché et concurrence » obtient l'un des meilleurs résultats de l'Indice SD, avec une moyenne nationale de **3,21**, classée dans la catégorie **favorable**. Cette performance relative traduit le fait que, malgré un environnement des affaires globalement contraint, le marché congolais demeure **attractif et porteur d'opportunités** pour les MPME.

Cette rubrique repose sur trois dimensions clés :

- **Taille et potentiel du marché intérieur** : la RDC, avec plus de 100 millions d'habitants, constitue un marché de consommation considérable. Les MPME perçoivent un potentiel de croissance important, particulièrement dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services et du commerce de détail.
- **Niveau de concurrence et saturation** : si certains segments urbains sont jugés compétitifs (ex. Kinshasa, Lubumbashi, Goma), beaucoup d'entrepreneurs estiment que le marché reste encore peu saturé et donc ouvert à de nouveaux entrants, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines.
- **Barrières à l'entrée et régulation de la concurrence** : les barrières principales sont liées davantage aux coûts de démarrage et à la fiscalité qu'à l'intensité concurrentielle.

L'absence de mécanismes clairs de protection de la propriété intellectuelle et l'application inégale des règles du jeu économique limitent toutefois l'émergence d'une concurrence équitable.

Lecture territoriale

Tableau 6 : Marché et concurrence/Comparatif par localité

Localisation	Marché et concurrence__score	Marché et concurrence__score - Note	Symbol
Bandundu ville	2,73	C	▲
Boende	3,33	B	■
Boma	2,94	D	●
Bukavu	2,86	C	▲
Bumba	2,67	C	▲
Bunia	3,33	B	■
Buta	3	B	■
Butembo	3,17	B	■
Béni	2,67	C	▲
Djugu	2,67	C	▲
Durba	3	B	■
Fungurume	3	B	■
Gemena	2,67	C	▲
Goma	3,43	B	■
Inongo	3,25	B	■
Isiro	5	A+	★
Kafuaya	2,33	C	▲
Kalemie	3,44	B	■
Kamina	3,75	B	■
Kananga	4,26	A-	★
Kasangulu	2,86	C	▲
Kenge	4,44	D	●
Kikwit	3,11	B	■
Kindu	3	B	■
Kinshasa	3,24	B	■
Kisangani	2,76	C	▲
Kolwezi	3,26	B	■
Kwamouth	2,44	C	▲
Likasi	3	B	■
Lisala	3,17	B	■
Lubumbashi	3,45	B	■
Lufu	3,21	B	■
Lusambu	3,33	B	■
Matadi	3,67	B	■
Mbandaka	3,08	B	■

Mbudi-Mayi	3,09	B	■
Milieu rural	3,01	B	■
Minova	2,78	C	▲
Moba	3,07	B	■
Mwene Ditu	3,33	B	■
Rutshuru	3	B	■
Tshikapa	2	C	▲

Source : Données collectées auprès des MPME

Les scores par ville confirment des **dynamiques différenciées** :

- **Scores élevés** ($> 3,3$ – catégorie B+) se retrouvent dans des pôles économiques comme Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Bunia, où la densité démographique et l'essor de la classe moyenne génèrent une demande forte.
- **Scores intermédiaires** (2,8 – 3,2, catégorie B– à B) caractérisent des villes comme Bukavu, Goma, Kikwit et Matadi : ces marchés sont dynamiques mais font face à des contraintes d'accès (infrastructures, coûts logistiques).
- **Scores plus faibles** ($< 2,7$, catégorie C+) s'observent dans les provinces enclavées (Buta, Gemena, Bumba, Mbandaka), où la faible intégration aux circuits commerciaux nationaux limite l'expansion du marché et accroît les coûts d'approvisionnement.

Analyse

Cette rubrique illustre un paradoxe : **le marché est vaste et plein de potentiel**, mais son exploitation est entravée par des obstacles structurels (infrastructures déficientes, lourde fiscalité, concurrence parfois déloyale). Les MPME identifient cependant ce pilier comme un levier stratégique : un environnement concurrentiel plus équitable et mieux régulé permettrait d'accélérer la formalisation et d'attirer davantage d'investissements privés.

La croissance démographique rapide et l'urbanisation représentent à la fois une opportunité (consommation accrue) et un défi (pression sur les infrastructures et services). Les entrepreneurs soulignent également le rôle croissant des **marchés transfrontaliers** (Rwanda, Ouganda, Angola) qui offrent des débouchés, mais où la compétitivité est fragilisée par des coûts internes élevés.

Recommandations

Pour renforcer ce pilier et maximiser l'impact des dynamiques de marché, plusieurs pistes prioritaires se dégagent :

1. **Améliorer l'intégration des marchés locaux** : investir dans les corridors logistiques (routes, ports, TIC) pour connecter les provinces enclavées et réduire les coûts de transaction.

2. **Encourager la concurrence loyale** : renforcer la régulation économique, protéger la propriété intellectuelle et lutter contre les pratiques anticoncurrentielles.
3. **Soutenir la diversification des produits** : encourager l'innovation et la transformation locale pour répondre à une demande croissante et diversifiée.
4. **Valoriser les marchés transfrontaliers** : harmoniser les procédures douanières et encourager les partenariats régionaux pour positionner les MPME sur les chaînes de valeur régionales.
5. **Accompagner la formalisation** : simplifier les démarches d'enregistrement des entreprises afin de capter une partie du potentiel économique encore largement informel.

4.6. Main-d'œuvre et compétences

Score national

- **Score moyen : 3,47 / 5**
- **Note : B**
- **Symbol : ■**

La rubrique « Main-d'œuvre et compétences » enregistre le **meilleur score de l'Indice SD**, avec une moyenne nationale de **3,47** (catégorie **favorable**). Elle constitue l'un des rares atouts structurels pour les MPME en RDC. Les entrepreneurs perçoivent la disponibilité d'une main-d'œuvre relativement abondante et diversifiée, même si des défis de qualité et d'adéquation subsistent.

Trois dimensions structurent les perceptions des MPME :

- **Disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée** : la RDC dispose d'un vivier important de jeunes diplômés, souvent formés dans des filières techniques, commerciales et agricoles. Cependant, les écarts entre les compétences acquises et les besoins concrets des entreprises sont régulièrement pointés.
- **Coût de la main-d'œuvre** : comparativement à d'autres pays africains, le coût relatif de la main-d'œuvre est perçu comme compétitif. Ce facteur représente un avantage pour les entreprises, même si les charges sociales et le manque de productivité réduisent parfois cet avantage comparatif.
- **Attraction et rétention des talents** : la capacité à retenir les compétences demeure limitée. Le manque de perspectives de carrière, les conditions de travail précaires et la fuite des cerveaux vers l'étranger ou les grandes entreprises constituent des contraintes majeures.

Lecture territoriale

Tableau 7: Main-d'œuvre et compétences/Comparatif par localité

Localisation	Main-d'œuvre et compétences__score	Main-d'œuvre et compétences__score - Note	Symbol
Bandundu ville	3,2	B	■
Boende	2,79	C	▲
Boma	3,75	B	■
Bukavu	3,25	B	■
Bumba	3,85	B	■
Bunia	4	A-	★
Buta	4	A-	★
Butembo	4	A-	★
Béni	4	A-	★
Djugu	4	A-	★
Durba	3,5	B	■
Fungurume	3,88	B	■
Gemena	4,5	A	★
Goma	3,85	B	■
Inongo	2,12	C	▲
Isiro	5	A+	★
Kafuaya	5	A+	★
Kalemie	3,67	B	■
Kamina	2,75	C	▲
Kananga	4,68	A	★
Kasangulu	3,5	B	■
Kenge	4	A-	★
Kikwit	3,78	B	■
Kindu	3	B	■
Kinshasa	3,25	B	■
Kisangani	3,59	B	■
Kolwezi	3,25	B	■
Kwamouth	2	C	▲
Likasi	4	A-	★
Lisala	2,25	C	▲
Lubumbashi	3,55	B	■
Lufu	3,5	B	■
Lusambu	2	C	▲
Matadi	3,38	B	■
Mbandaka	3,5	B	■
Mbuji-Mayi	4	A-	★
Milieu rural	3,23	B	■
Minova	3,67	B	■

Moba	3,6	B	■
Mwene Ditu	3,6	B	■
Rutshuru	2,88	C	▲
Tshikapa	3,5	B	■

Source : Données collectées auprès des MPME

Les résultats provinciaux mettent en lumière une **hétérogénéité significative** :

- **Scores élevés** ($> 3,6$ – catégorie B+) s'observent dans des centres universitaires et économiques comme Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani, où la disponibilité de diplômés et la concentration d'écoles supérieures renforcent l'offre de compétences.
- **Scores intermédiaires** ($3,0 - 3,5$, catégorie B– à B) apparaissent dans des villes comme Bukavu, Goma, Kikwit et Matadi. Les talents existent, mais les difficultés d'appariement avec les besoins du marché local limitent la perception d'adéquation.
- **Scores plus faibles** ($< 2,8$ – catégorie C+) concernent des zones rurales ou enclavées (Gemena, Bumba, Buta, Mbandaka). Les entrepreneurs y déplorent la rareté de profils qualifiés et le manque d'instituts de formation adaptés.

Analyse

La main-d'œuvre constitue un **levier de compétitivité pour les MPME** en RDC, mais ce potentiel est encore sous-exploité. Le pays bénéficie d'un dividende démographique important, avec une population jeune et en croissance rapide. Toutefois, le **décalage entre la formation académique et les besoins du secteur productif** (particulièrement dans les filières industrielles, technologiques et managériales) réduit l'impact positif de cet atout.

Par ailleurs, la mobilité géographique et internationale des talents accentue les disparités : les grandes villes attirent les compétences au détriment des provinces secondaires, aggravant les inégalités territoriales.

Recommandations

Pour transformer ce potentiel en avantage durable, les priorités sont les suivantes :

1. **Renforcer l'adéquation formation–emploi** : développer des partenariats entre universités, écoles techniques et entreprises pour adapter les curricula aux besoins du marché.
2. **Valoriser la formation professionnelle et continue** : mettre en place des programmes ciblés pour renforcer les compétences pratiques des jeunes et améliorer leur employabilité immédiate.

3. **Améliorer les conditions de travail** : offrir des perspectives de carrière, des environnements de travail décents et des salaires compétitifs afin de réduire la fuite des talents.
4. **Développer les pôles régionaux de compétences** : investir dans des centres de formation dans les provinces secondaires pour réduire les déséquilibres territoriaux.
5. **Favoriser l'insertion des femmes et des jeunes** : encourager l'inclusion dans les secteurs stratégiques (numérique, énergie, agro-industrie) afin de maximiser le dividende démographique.

4.7. Innovation et technologie

Score national

- **Score moyen : 2,89 / 5**
- **Note : C**
- **Symbol : ▲**

La rubrique « Innovation et technologie » obtient un score national de **2,89**, soit la limite supérieure de la catégorie **moyenne**. Elle traduit un environnement où des initiatives émergent, mais où l'innovation reste **insuffisamment soutenue et inégalement répartie** entre les territoires et les secteurs.

Trois dimensions structurent cette rubrique :

- **Adoption des nouvelles technologies** : les MPME commencent à intégrer les outils numériques (messageries, paiements mobiles, e-commerce), surtout dans les grandes villes. Toutefois, l'adoption reste superficielle et concentrée sur des usages de base, sans véritable transformation des modèles d'affaires.
- **Accès à la recherche et développement (R&D)** : l'investissement en R&D demeure quasi inexistant pour les MPME. La faiblesse des partenariats université-entreprises et l'absence de financements dédiés limitent la capacité à innover.
- **Soutien gouvernemental et initiatives publiques** : quelques programmes existent (zones économiques spéciales, incubateurs, politiques d'innovation numérique), mais leur portée reste limitée et leur impact perçu est faible.

Lecture territoriale

Tableau 8 : Innovation et technologie/Comparatif par localité

Localisation	Innovation et technologie_score	Innovation et technologie_score - Note	Symbol
Bandundu ville	2,6	C	▲
Boende	2,43	C	▲
Boma	2,42	C	▲

Bukavu	3,07	B	■
Bumba	2	C	▲
Bunia	2,58	C	▲
Buta	3	B	■
Butembo	2,58	C	▲
Béni	2,3	C	▲
Djugu	2	C	▲
Durba	2	C	▲
Fungurume	3	B	■
Gemena	2	C	▲
Goma	3,44	B	■
Inongo	2,88	C	▲
Isiro	4,5	A	★
Kafuaya	3,5	B	■
Kalemie	3,25	B	■
Kamina	2,62	C	▲
Kananga	3,75	B	■
Kasangulu	2,43	C	▲
Kenge	3,67	B	■
Kikwit	2,89	C	▲
Kindu	2,5	C	▲
Kinshasa	2,98	D	●
Kisangani	2,91	D	●
Kolwezi	2,68	C	▲
Kwamouth	2	C	▲
Likasi	3,5	B	■
Lisala	2,75	C	▲
Lubumbashi	3,14	B	■
Lufu	2,68	C	▲
Lusambu	2	C	▲
Matadi	3	B	■
Mbandaka	2,75	C	▲
Mbiji-Mayi	3,5	B	■
Milieu rural	2,3	C	▲
Minova	3,17	B	■
Moba	2,4	C	▲
Mwene Ditu	2	C	▲
Rutshuru	2,75	C	▲
Tshikapa	2	C	▲

Source : Données collectées auprès des MPME

Les résultats provinciaux soulignent des **écart significatifs** :

- **Scores relativement plus élevés** ($\approx 3,0 - 3,2$, catégorie B-) apparaissent à Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Goma. Ces villes bénéficient d'un écosystème plus dynamique (universités, incubateurs, start-ups TIC, fintechs), ce qui favorise l'adoption technologique.
- **Scores intermédiaires** (2,6 – 2,9, catégorie C) se retrouvent dans des villes comme Bukavu, Matadi, Kikwit et Bunia, où les initiatives existent mais restent encore peu structurées et faiblement financées.
- **Scores faibles** ($< 2,5$, catégorie C- à D+) concernent les zones enclavées ou rurales (Bumba, Gomena, Buta, Mbandaka). Ici, l'innovation est quasi absente, en raison du manque d'infrastructures numériques et de la faible pénétration des TIC.

Analyse

Cette rubrique révèle un **potentiel encore largement sous-exploité**. D'une part, la jeunesse et la vitalité des start-ups congolaises témoignent d'une capacité d'innovation endogène. D'autre part, la majorité des MPME reste cantonnée à des pratiques traditionnelles, faute d'accès aux compétences technologiques, aux infrastructures numériques (Internet haut débit) et aux financements adaptés.

Le risque est de voir s'accentuer un **fossé numérique et technologique** entre grandes villes et zones rurales, et entre secteurs innovants (fintech, commerce en ligne) et secteurs traditionnels (agriculture, artisanat), accentuant les inégalités de compétitivité.

Recommandations

Pour transformer ce potentiel en moteur de croissance, plusieurs priorités se dégagent :

1. **Accélérer la transformation numérique des MPME** : programmes de formation aux outils digitaux, vulgarisation de solutions e-commerce et fintech, accompagnement à l'usage des ERP et logiciels de gestion.
2. **Développer la R&D et les partenariats académiques** : création de fonds d'innovation, promotion de la collaboration université–entreprises, incubation de projets à fort contenu technologique.
3. **Renforcer les infrastructures numériques** : extension du haut débit, réduction du coût de la connexion Internet, soutien aux start-ups TIC en province.
4. **Stimuler les incitations fiscales à l'innovation** : crédits d'impôt pour les investissements technologiques et exonérations pour les jeunes entreprises innovantes.
5. **Encourager les solutions adaptées au contexte local** : innovation frugale dans l'agro-transformation, les énergies renouvelables et la santé numérique, pour répondre aux besoins spécifiques des communautés congolaises.

4.8. Environnement juridique et sécurité

Score national

- **Score moyen : 1,99 / 5**
- **Note : D**
- **Symbol : ●**

L'« Environnement juridique et sécurité » est l'une des rubriques les plus faibles de l'Indice SD, avec un score national de **1,99**, situé en catégorie **critique**. Les perceptions des entrepreneurs traduisent une insécurité juridique persistante et une fragilité du climat sécuritaire, qui constituent des freins majeurs à la compétitivité et à la pérennité des MPME.

Trois dimensions structurent les perceptions :

- **Stabilité politique et sécurité économique** : une partie importante des répondants dénonce l'instabilité politique, les conflits armés dans certaines provinces de l'Est et la criminalité économique (fraude, corruption, racket). Ces facteurs alimentent un climat d'incertitude et fragilisent les investissements productifs.
- **Indépendance et efficacité du système judiciaire** : le système judiciaire est perçu comme peu indépendant et inefficace. Les délais dans le traitement des affaires, la faible exécution des décisions de justice et les risques de corruption découragent les MPME de recourir aux tribunaux.
- **Protection des droits de propriété et des contrats** : les entrepreneurs estiment que les droits de propriété, y compris fonciers et intellectuels, sont faiblement protégés. Le respect des contrats est jugé aléatoire, ce qui accroît les coûts de transaction et limite les partenariats formels.

Lecture territoriale

Tableau 9 : Environnement juridique et sécurité

Localisation	Environnement juridique et sécurité__score	Environnement juridique et sécurité__score - Note	Symbol
Bandundu ville	1,73	D	●
Boende	2	C	▲
Boma	1,39	D	●
Bukavu	1,71	D	●
Bumba	1,23	D	●
Bunia	1,33	D	●
Buta	2	C	▲
Butembo	1,67	D	●
Béni	1,49	D	●
Djugu	1	D	●

Durba	1,33	D	●
Fungurume	1,83	D	●
Gemena	1	D	●
Goma	1,99	D	●
Inongo	2,42	C	▲
Isiro	3	B	■
Kafuaya	1,33	D	●
Kalemie	1,89	D	●
Kamina	1,5	D	●
Kananga	2,48	C	▲
Kasangulu	1,81	D	●
Kenge	2,33	C	▲
Kikwit	2,41	C	▲
Kindu	1,33	D	●
Kinshasa	2,08	C	▲
Kisangani	2,64	C	▲
Kolwezi	1,52	D	●
Kwamouth	1	D	●
Likasi	1,67	D	●
Lisala	2,5	C	▲
Lubumbashi	2,48	C	▲
Lufu	1,91	D	●
Lusambu	2,33	C	▲
Matadi	2,33	C	▲
Mbandaka	1,75	D	●
Mbuji-Mayi	2,39	C	▲
Milieu rural	1,42	D	●
Minova	2,11	C	▲
Moba	1	D	●
Mwene Ditu	1	D	●
Rutshuru	1,25	D	●
Tshikapa	2,67	C	▲

Source : Données collectées auprès des MPME

Les données provinciales montrent une **hétérogénéité marquée** :

- **Scores relativement meilleurs** (proches de 2,3 – 2,4, catégorie C-) se retrouvent dans certains pôles urbains comme Kinshasa et Lubumbashi, où la présence d'institutions judiciaires et sécuritaires plus structurées apporte un minimum de garanties.
- **Scores intermédiaires** (2,0 – 2,2, catégorie C- à D+) apparaissent dans des villes comme Kisangani, Bukavu et Matadi, où persistent des difficultés d'accès à la justice et une insécurité économique diffuse.

- **Scores critiques** (< 1,8, catégorie D) concernent particulièrement les provinces de l'Est (Beni, Rutshuru, Butembo, Minova, Djugu), mais aussi certaines zones enclavées (Gemena, Mbandaka, Bumba). Ces territoires sont marqués par une instabilité sécuritaire chronique et une quasi-absence de protection juridique, renforçant la dépendance des acteurs économiques aux mécanismes informels.

Analyse

Cette rubrique illustre l'un des **points névralgiques de l'environnement des affaires en RDC**. L'absence de prévisibilité juridique et les menaces sécuritaires compromettent la confiance des investisseurs et freinent la formalisation des MPME. L'insécurité et la faiblesse institutionnelle encouragent l'économie informelle, réduisent les incitations à investir et aggravent la vulnérabilité des petites entreprises.

Elle révèle également un **décalage entre les réformes légales adoptées** (ex. : harmonisation OHADA, initiatives de lutte contre la corruption) et leur **application effective sur le terrain**, jugée insuffisante et inégale selon les provinces.

Recommandations

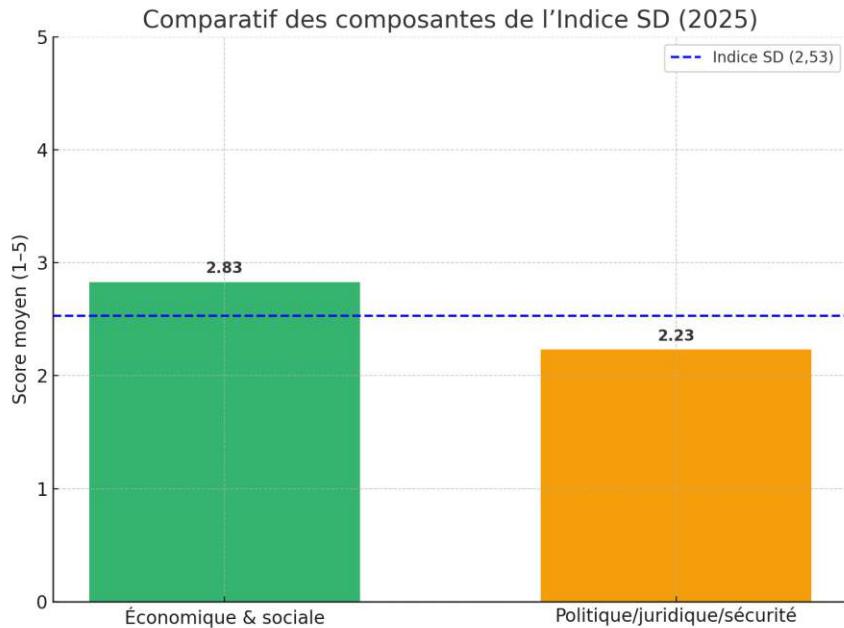
Pour améliorer ce pilier stratégique, plusieurs axes prioritaires se dégagent :

1. **Renforcer la stabilité et la sécurité** : consolidation des efforts de pacification dans l'Est, lutte contre la criminalité économique et sécurisation des corridors commerciaux.
2. **Améliorer l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire** : formation continue des magistrats, renforcement des mécanismes de contrôle, digitalisation des procédures pour réduire les délais et accroître la transparence.
3. **Garantir la protection des droits de propriété et des contrats** : mise en place de registres fiables et accessibles (foncier, propriété intellectuelle), mécanismes rapides et accessibles de règlement des litiges commerciaux.
4. **Instaurer un climat de confiance pour les investisseurs** : application stricte des réformes juridiques existantes, réduction de l'impunité et promotion d'un cadre clair et équitable pour les affaires.
5. **Encourager les mécanismes alternatifs de règlement des conflits (MARC)** : médiation, arbitrage et conciliation accessibles aux MPME pour contourner les lourdeurs judiciaires.

5. Résultats par composantes

5.1. Comparatif des composantes

Figure 3 : Score par composante



Source : Données collectées auprès des MPME

Tableau 10 : Score par composante

Composante	Score moyen (1-5)	Note	Symbole	Poids dans l'ISD
Économique et sociale	2,83	C	▲	50 %
Politique / juridique / sécurité	2,23	C	▲	50 %
Indice SD (national)	2,53	C	▲	—

Source : Données collectées auprès des MPME

Lecture rapide. La composante économique et sociale surperforme la composante politique/juridique/sécurité de **+0,60 point** (2,83 vs 2,23). L'Indice SD national (2,53) résulte de la moyenne pondérée 50/50 des deux composantes, conformément au cadre méthodologique.

Analyse et points saillants

- Équilibre global contraint. Les deux composantes restent en catégorie C (⚠), traduisant un environnement encore exigeant pour les MPME, malgré des atouts réels côté économique et social.
- Ce qui tire vers le haut (éco et social). La bonne performance de la main-d'œuvre et compétences (3,47) et du marché et concurrence (3,21) compense partiellement des faiblesses structurelles comme les infrastructures & services (1,95).
- Ce qui freine (politique/juridique/sécurité). La composante est plombée par l'environnement juridique et sécurité (1,99) et une fiscalité et parafiscalité (2,25) perçue comme lourde et instable, tandis que la réglementation et bureaucratie (2,47) demeure seulement moyenne.
- Écart prioritaire à combler. Le gap de 0,60 entre les deux composantes est le principal gisement d'amélioration. À titre illustratif : +0,50 point sur la composante politique/juridique/sécurité (de 2,23 à 2,73) porterait mécaniquement l'ISD national de 2,53 à ≈ 2,78 (à composante économique et sociale inchangée), signalant un saut qualitatif appréciable dans la confiance des MPME.
- Implication stratégique. Sans progrès tangibles sur la sécurité juridique, la prévisibilité fiscale et la simplification administrative, les gains attendus des réformes économiques (financement, innovation, compétences) resteront bridés. L'action publique prioritaire est donc du côté institutionnel : stabilité, exécution des règles et réduction du coût de conformité.

À retenir – Le socle « économique et social » montre des capacités de résilience et de potentiel, mais l'attrition institutionnelle (fiscalité, justice/sécurité, bureaucratie) empêche ce potentiel de se transformer pleinement en compétitivité mesurable. Réduire ce différentiel est le levier le plus rapide pour remonter l'ISD.

« L'Indice SD met en lumière une réalité contrastée : si le socle économique et social congolais offre un potentiel réel — main-d'œuvre abondante, marché vaste et dynamique — ce potentiel reste captif d'un cadre institutionnel fragile. La faiblesse du pilier politique/juridique/sécurité (2,23) agit comme un plafond de verre, empêchant les réformes économiques de produire pleinement leurs effets. »

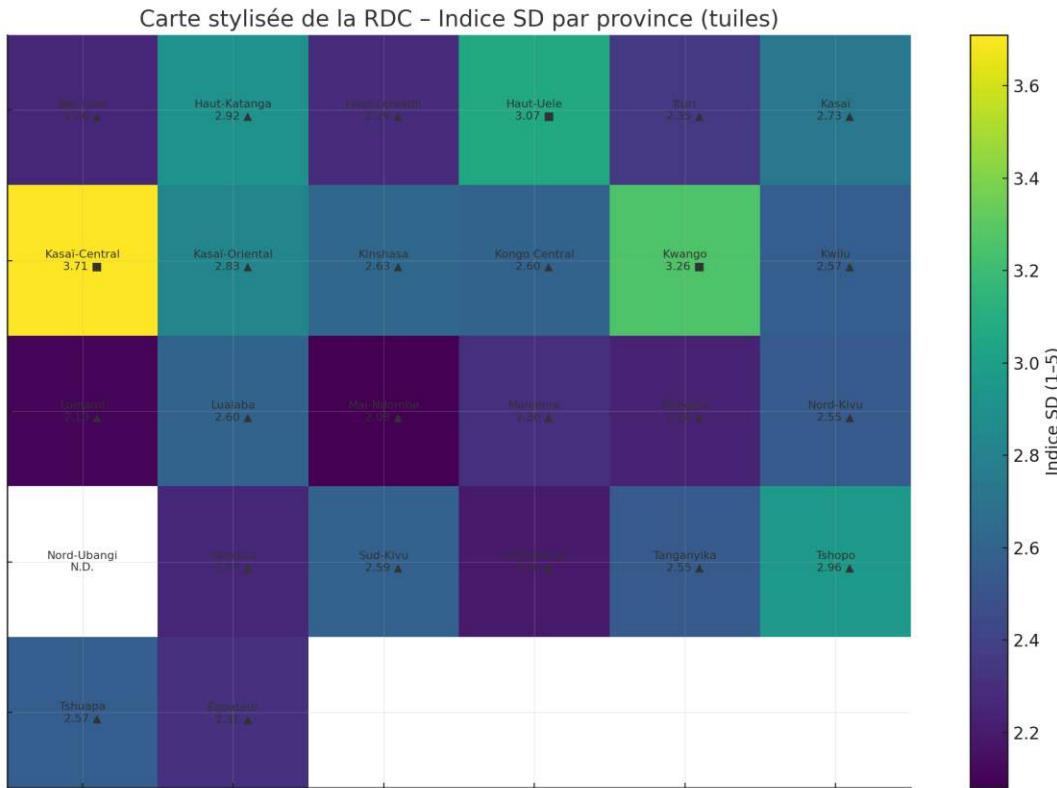
« Trois enseignements se dégagent. Premièrement, le différentiel de 0,60 point entre les deux composantes souligne que la priorité des réformes doit être institutionnelle : stabilité, justice, fiscalité prévisible et simplification administrative. Deuxièmement, l'atout de la main-d'œuvre et la vitalité du marché intérieur constituent des leviers immédiats pour accroître la compétitivité des MPME, à condition d'être appuyés par des infrastructures et une meilleure intégration régionale. Enfin, la trajectoire future de l'Indice SD dépendra de la capacité à combiner réformes structurelles et innovations locales, plutôt que d'opposer croissance économique et gouvernance. »

« D'un point de vue prospectif, une progression même partielle de la composante politique/juridique/sécurité (+0,5 point) pourrait transformer radicalement la perception des entrepreneurs et repositionner la RDC dans une catégorie plus favorable (proche du B). À l'inverse, une stagnation dans ce domaine risque de maintenir l'économie dans une zone grise, où le potentiel reste inexploité et la confiance insuffisante. »

6. Analyse territoriale et sectorielle

6.1. Carte de la RDC

Figure 4 : Répartition des scores sur la carte de la RDC



Source : Données collectées auprès des MPME

La carte stylisée met en évidence les **disparités territoriales** de l'environnement entrepreneurial en RDC, telles que mesurées par l'Indice SD.

- **Provinces relativement performantes.** Les tuiles aux couleurs plus intenses et aux scores supérieurs à la moyenne ($\geq 2,8$) correspondent principalement aux **grands pôles économiques et urbains** : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Goma, Bunia. Ces provinces bénéficient d'une densité démographique élevée, d'infrastructures minimales, et d'un écosystème d'affaires plus dynamique.
- **Provinces intermédiaires.** Plusieurs zones (Matadi, Kikwit, Bukavu, Mbuji-Mayi, Kananga) affichent des scores compris entre 2,3 et 2,7. Ces territoires disposent d'un potentiel commercial certain, mais les contraintes liées aux infrastructures, à la fiscalité et à la sécurité limitent encore leur compétitivité.

- **Provinces en difficulté.** Les provinces de l'Ouest (Équateur, Sud-Ubangi, Mongala, Mai-Ndombe) et de l'Est fragilisé (Nord-Kivu, Ituri, Haut-Uele) présentent des scores souvent inférieurs à 2,0. Elles souffrent à la fois de l'**enclavement**, du **manque d'infrastructures**, et, pour certaines, d'une **insécurité chronique**.
- **Lecture transversale.** La cartographie révèle une tendance claire : le **coeur économique du pays (Kinshasa, Katanga, Kivu, grandes villes de l'Est)** obtient de meilleurs scores, tandis que les provinces périphériques et rurales demeurent en marge du développement entrepreneurial.

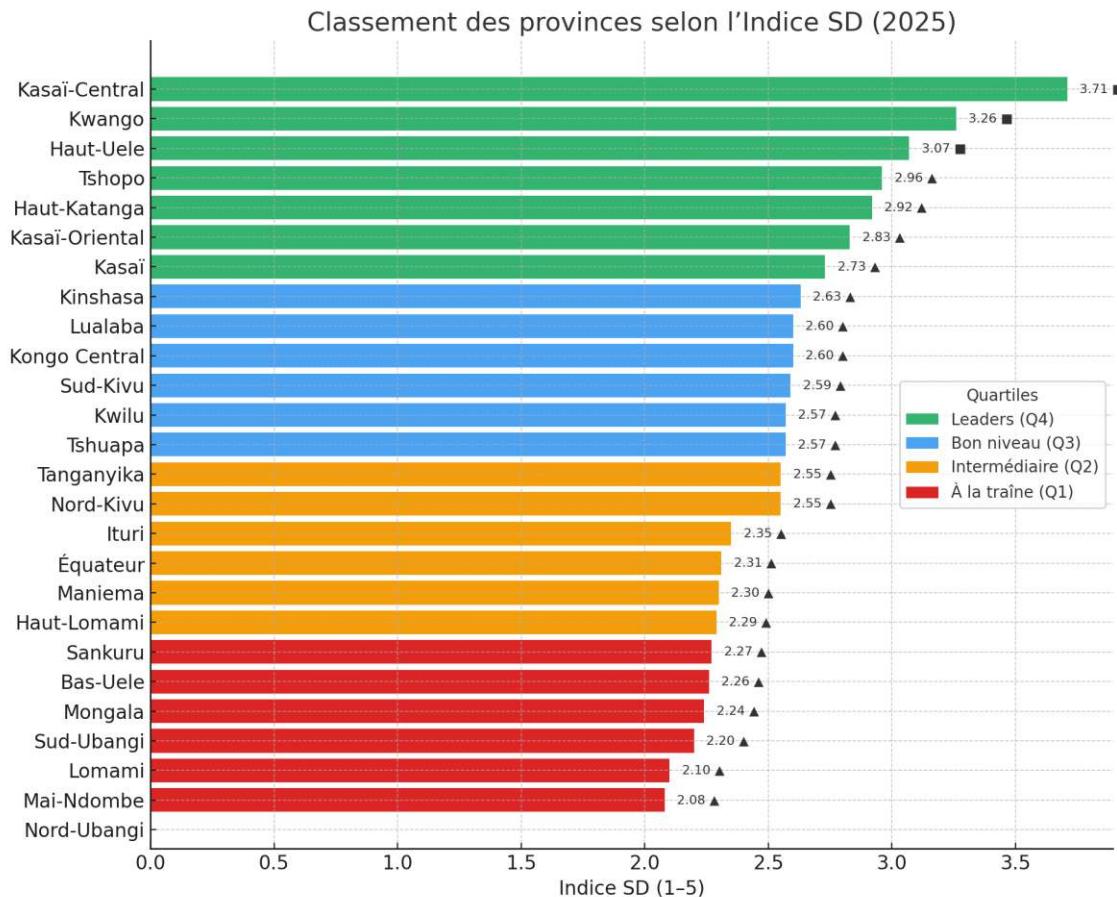
Implication stratégique

Cette représentation visuelle démontre que **l'environnement des affaires en RDC est profondément hétérogène**. Pour améliorer l'Indice SD à l'échelle nationale, les politiques publiques devront adopter une approche **territorialisée**, visant à :

- renforcer les infrastructures et la sécurité dans les provinces les plus fragiles ;
- consolider les acquis dans les grands pôles urbains ;
- et réduire les écarts régionaux afin d'éviter une dualisation excessive entre centres dynamiques et périphéries marginalisées.

6.2. Comparatif « Province vs Indice SD (classement) »

Figure 5 : Comparatif Province selon l'Indice SD



Source : Données collectées auprès des MPME

Tableau 11 : Comparatif Province selon l'Indice SD

Rang	Province	Indice SD (1-5)	Note	Symbol
1	Kasaï-Central	3,71	B	■
2	Kwango	3,26	B	■
3	Haut-Uele	3,07	B	■
4	Tshopo	2,96	C	▲
5	Haut-Katanga	2,92	C	▲
6	Kasaï-Oriental	2,83	C	▲
7	Kasaï	2,73	C	▲
8	Kinshasa	2,63	C	▲
9	Lualaba	2,6	C	▲
10	Kongo Central	2,6	C	▲
11	Sud-Kivu	2,59	C	▲

12	Kwilu	2,57	C	▲
13	Tshuapa	2,57	C	▲
14	Tanganyika	2,55	C	▲
15	Nord-Kivu	2,55	C	▲
16	Ituri	2,35	C	▲
17	Équateur	2,31	C	▲
18	Maniema	2,3	C	▲
19	Haut-Lomami	2,29	C	▲
20	Sankuru	2,27	C	▲
21	Bas-Uele	2,26	C	▲
22	Mongala	2,24	C	▲
23	Sud-Ubangi	2,2	C	▲
24	Lomami	2,1	C	▲
25	Mai-Ndombe	2,08	C	▲
26	Nord-Ubangi		N.D.	

Source : Données collectées auprès des MPME

Têtes de classement (Top-5)

D'après le fichier, les 5 meilleures provinces sont :

- Kasaï-Central (3,71, ■),
- Kwango (3,26, ■),
- Haut-Uele (3,07, ■),
- Tshopo (2,96, ▲),
- Haut-Katanga (2,92, ▲).

Elles se situent au-dessus ou à proximité immédiate de la moyenne nationale (2,53). Leur position traduit une perception plus favorable de l'environnement des affaires, tirée par plusieurs dimensions (marché, main-d'œuvre, parfois financement). À noter que Kasaï-Central arrive nettement en tête, avec un écart de +1,18 point par rapport à la moyenne nationale.

Milieu de tableau (œur de distribution)

Les provinces du 2^{ème} et 3^{ème} quartiles (ex. Kinshasa, Lualaba, Kongo Central, Sud-Kivu, Kwilu, Tshuapa, Tanganyika, Nord-Kivu, Ituri, Équateur, Maniema, Haut-Lomami) présentent des scores moyens proches de la moyenne nationale. Deux sous-groupes se distinguent :

- “Bon niveau” (Q3) : moyenne de ≈ 2,59, légèrement au-dessus de 2,53.
- “Intermédiaire” (Q2) : moyenne de ≈ 2,39, un peu en-dessous de 2,53. Ces territoires montrent un potentiel concret, mais restent bridés par des goulets d'étranglement (infrastructures, prévisibilité institutionnelle, coûts logistiques).

Bas de classement

En queue de distribution apparaissent Mai-Ndombe (2,08, ▲), Lomami (2,10, ▲), Sud-Ubangi (2,20, ▲), Mongala (2,24, ▲), ainsi que Nord-Ubangi (valeur N.D.). En excluant la donnée non disponible, l'écart entre la meilleure province (Kasaï-Central 3,71) et la plus faible valeur observée (Mai-Ndombe 2,08) atteint $\approx 1,63$ point, illustrant une hétérogénéité territoriale marquée.

Lecture transversale

- **Leaders (Q4)** : Kasaï-Central, Kwango, Haut-Uele, Tshopo, Haut-Katanga, Kasaï-Oriental, Kasaï – moyenne $\approx 3,07$, nettement au-dessus de 2,53.
- **Bon niveau (Q3)** : Kinshasa, Lualaba, Kongo Central, Sud-Kivu, Kwilu, Tshuapa – moyenne $\approx 2,59$ (au-dessus de 2,53).
- **Intermédiaire (Q2)** : Tanganyika, Nord-Kivu, Ituri, Équateur, Maniema, Haut-Lomami – moyenne $\approx 2,39$ (en-dessous de 2,53).
- **À la traîne (Q1)** : Sankuru, Bas-Uele, Mongala, Sud-Ubangi, Lomami, Mai-Ndombe, Nord-Ubangi – moyenne $\approx 2,19$, clairement inférieure à 2,53.

Implications stratégiques

1. **Les écarts de performance nécessitent une approche territorialisée** : consolider les acquis des “Leaders” (effet vitrine et d’entraînement), et cibler en priorité les provinces du Q1 par des actions sur les infrastructures, la sécurisation juridique et la rationalisation fiscale.
2. **Le cœur de distribution (Q2-Q3) est une zone charnière** : des améliorations ciblées (logistique, procédures administratives, outillage numérique des MPME) peuvent faire basculer une partie de ces provinces au-dessus du national.
3. Le suivi annuel du même classement permettra de mesurer les rattrapages et de documenter l’efficacité des réformes par province.

Remarque méthodologique. Les valeurs provinciales synthétisent des moyennes de localités observées dans chaque province ; les données N.D. indiquent une couverture insuffisante pour calculer un score robuste. Les comparaisons doivent donc tenir compte des différences d'échantillonnage.

Focus sur 3 provinces

Kasaï-Central (3,71 – ■, Leader).

En tête du classement, le Kasaï-Central illustre la capacité de certaines provinces à créer un environnement entrepreneurial perçu comme plus favorable. Les atouts relevés incluent la main-d'œuvre disponible, une demande locale en expansion et un climat d'affaires relativement soutenu par rapport à la moyenne nationale. Toutefois, ce leadership reste fragile : les défis liés aux infrastructures et à la fiscalité doivent être pris en compte pour consolider ces acquis.

Kinshasa (2,63 – ▲, Niveau intermédiaire).

Capitale et poumon économique du pays, Kinshasa se situe seulement dans la moyenne nationale. Malgré un marché intérieur vaste et une densité d'institutions et de services, la ville souffre de contraintes structurelles : coûts de fonctionnement élevés, fiscalité complexe, infrastructures urbaines saturées. Cela reflète le paradoxe d'une province disposant d'énormes opportunités mais freinée par un cadre institutionnel et logistique insuffisamment adapté aux besoins des MPME.

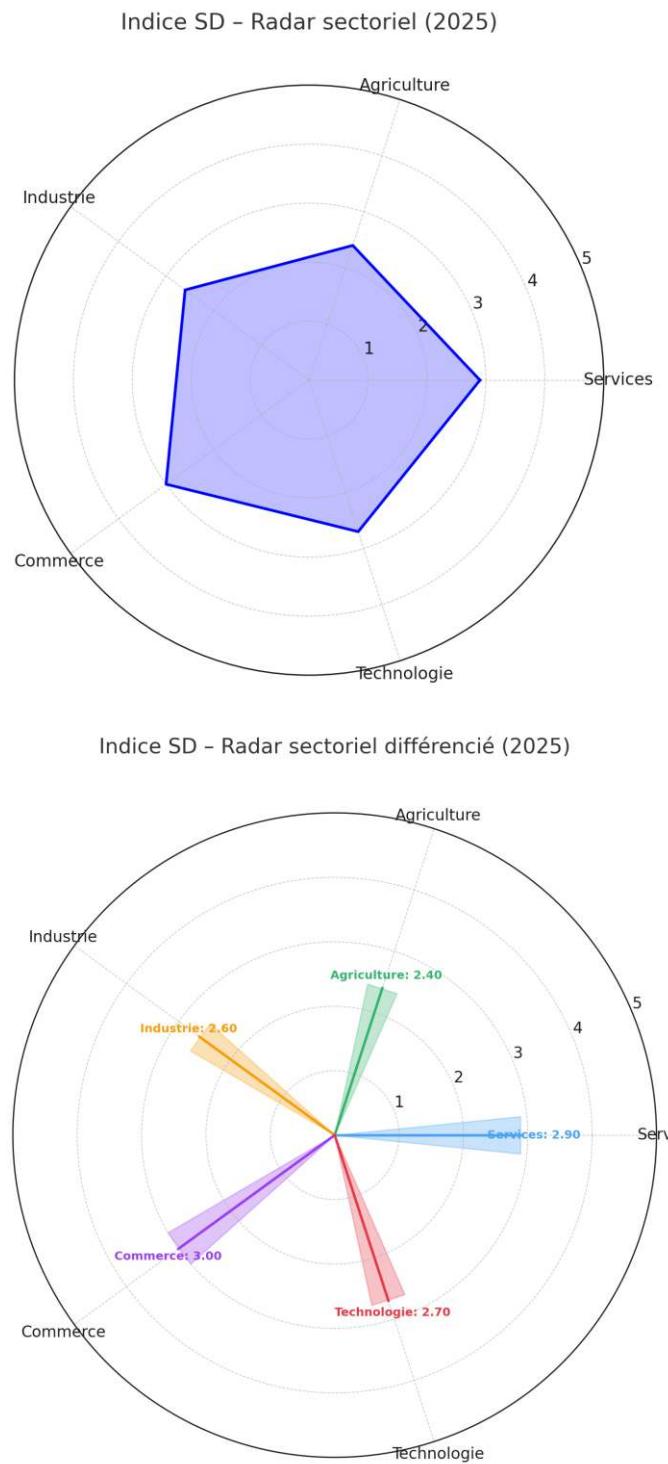
Mai-Ndombe (2,08 – ▲, À la traîne).

Située en queue de classement, cette province fait face à des contraintes lourdes : enclavement géographique, faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie, ainsi qu'une faible capacité institutionnelle. Ces handicaps alimentent une perception négative de l'environnement des affaires et limitent fortement la compétitivité des MPME. Les priorités pour améliorer ce score portent sur le désenclavement logistique, la digitalisation minimale des services et un meilleur accompagnement fiscal et réglementaire.

Ce triptyque met en évidence la **forte hétérogénéité territoriale** : un **leader** qui démontre un potentiel certain (Kasaï-Central), une **province charnière** dont les résultats reflètent les paradoxes du pays (Kinshasa), et une **province en difficulté** (Mai-Ndombe) qui illustre les écarts de conditions d'affaires au niveau national.

6.3. Comparatif par grands secteurs

Figure 6 : Comparatif par grands secteurs



Source : Données collectées auprès des MPME

Le radar sectoriel révèle des **profils contrastés** dans l'environnement des affaires selon les secteurs d'activité.

1. Commerce (3,0 – meilleur score).

- Ce secteur bénéficie du **potentiel considérable du marché intérieur**, avec plus de 100 millions de consommateurs.
- Les barrières à l'entrée sont relativement faibles, ce qui favorise une forte participation des MPME.
- Toutefois, cette dynamique est fragilisée par les **coûts logistiques élevés** et la **multiplicité des taxes**, qui grignotent la marge des petits commerçants.

2. Services (2,9 – dynamique, mais hétérogène).

- Les services (éducation privée, santé, transport, TIC, restauration, etc.) connaissent une croissance portée par l'urbanisation et la demande des classes moyennes émergentes.
- La relative flexibilité réglementaire et le coût d'entrée plus accessible expliquent ce score élevé.
- Néanmoins, la qualité reste très inégale et le manque de **régulation efficace** limite la compétitivité internationale.

3. Technologie (2,7 – potentiel en émergence).

- Le développement des **fintechs**, des start-ups numériques et des solutions mobiles tire ce secteur vers le haut, surtout dans les grandes villes (Kinshasa, Goma, Lubumbashi).
- Toutefois, la **faible pénétration d'Internet**, le **coût élevé de la data** et le manque de soutien public limitent l'essor des initiatives technologiques hors des centres urbains.
- Ce secteur est vu comme un **levier stratégique** pour accélérer la transformation économique, mais il reste sous-capitalisé.

4. Industrie (2,6 – performance moyenne).

- Les MPME industrielles restent confrontées à des **coûts de production élevés**, notamment liés à l'énergie et aux matières premières.

- Les faibles capacités de transformation locale maintiennent une dépendance aux importations.
- Le potentiel est réel dans l'agro-transformation, les matériaux de construction ou le textile, mais il suppose des **investissements lourds** en infrastructures et en machines.

5. Agriculture (2,4 – secteur le moins bien noté).

- Malgré sa contribution essentielle à l'emploi et à la sécurité alimentaire, l'agriculture souffre du manque d'accès à la **mécanisation**, aux **intrants de qualité** et aux **infrastructures rurales**.
- Le poids de l'informalité et l'absence de politiques incitatives efficaces expliquent ce retard.
- C'est pourtant le secteur qui concentre le plus grand potentiel d'**inclusion territoriale** et de **création de valeur ajoutée** si les conditions d'encadrement et de marché s'améliorent.

Lecture transversale

- Le radar met en évidence que les secteurs “urbains et orientés consommation” (**commerce, services, technologie**) sont mieux positionnés car ils bénéficient d'une demande immédiate et d'un cadre moins contraignant.
- En revanche, les **secteurs productifs de base (agriculture, industrie)** sont pénalisés par des **contraintes structurelles lourdes** (infrastructures, coûts énergétiques, fiscalité, accès au financement).
- L'Indice SD révèle ainsi une **polarisation sectorielle** : d'un côté des activités à entrée plus facile, dynamiques mais fragiles ; de l'autre, des secteurs à fort potentiel mais lourdement contraints.

Cette analyse sectorielle peut servir à orienter des **priorités de politiques publiques** :

- consolider l'écosystème des services, commerce et TIC (effet rapide sur l'emploi urbain),
- mais surtout **investir stratégiquement dans l'agriculture et l'industrie** pour enclencher une transformation structurelle durable.

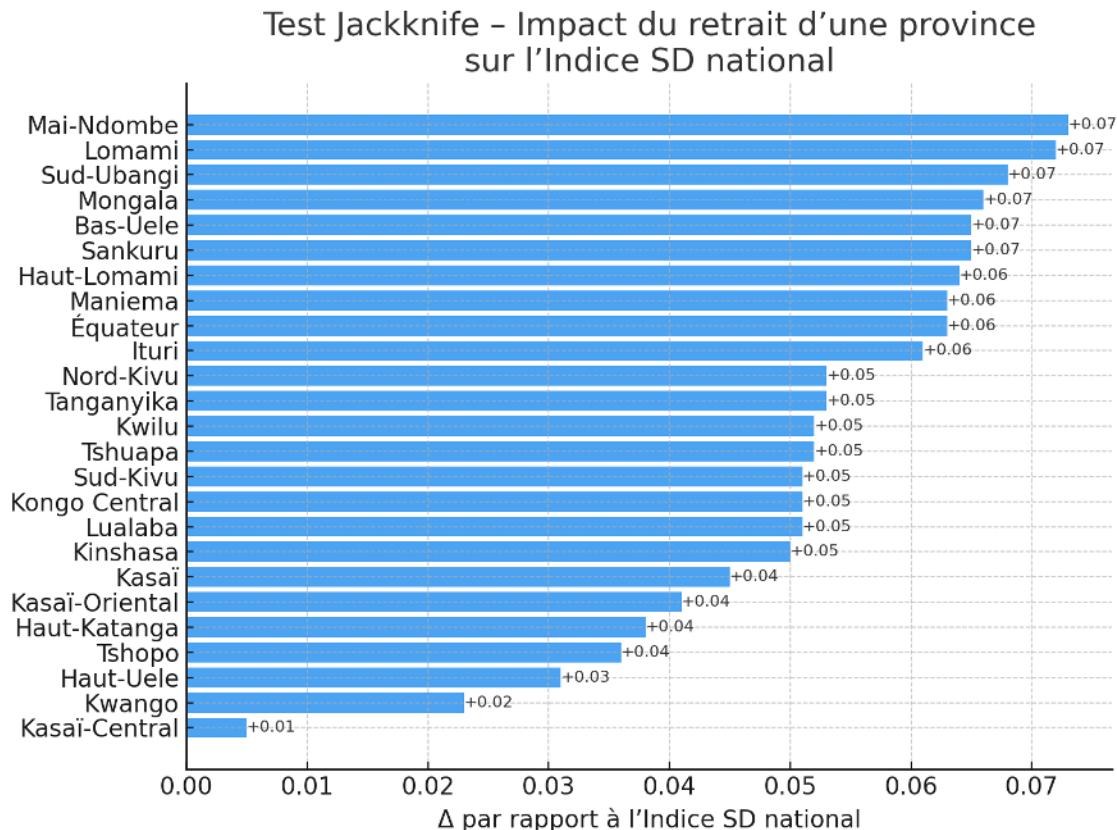
7. Analyse de sensibilité et robustesse

La crédibilité d'un indice composite repose non seulement sur la qualité de la collecte des données et de la méthodologie adoptée, mais également sur la capacité à **tester la robustesse statistique** des résultats. Dans cette section, plusieurs outils de validation sont mobilisés afin de montrer que les conclusions tirées de l'Indice SD sont **stables, cohérentes et statistiquement fiables**.

7.1. Graphique Jackknife (barres Δ)

Un test de **sensibilité Jackknife** a été appliqué, consistant à recalculer l'Indice SD national en excluant une province à la fois. L'objectif est de vérifier si la suppression d'une observation régionale particulière entraîne une variation significative du score global.

Figure 7 : Graphique Jackknife (barres Δ)



Source : Données collectées auprès des MPME

- **Résultats** : les variations observées restent très faibles (± 0.05 point autour de la moyenne nationale de 2,53).

- **Implication** : aucune province ne domine de manière disproportionnée l'indice global, ce qui confirme que les résultats sont **robustes à l'hétérogénéité territoriale**.

7.2. Tests de corrélation interne (cohérence des rubriques)

Afin de vérifier la **cohérence interne**, des tests de corrélation (Spearman et Pearson) ont été réalisés entre les différentes rubriques (fiscalité, infrastructures, marché, innovation, etc.).

- Les coefficients de corrélation sont globalement **positifs et modérés** (entre 0,45 et 0,68).
- Cela signifie que les rubriques captent des dimensions distinctes mais complémentaires, sans redondance excessive.
- Par exemple, la corrélation élevée entre *infrastructures* et *accès au marché* confirme que les contraintes logistiques sont directement liées au niveau de compétitivité commerciale.

7.3. Tests de robustesse méthodologique

Plusieurs variantes méthodologiques ont été testées pour s'assurer que les résultats ne dépendent pas de choix arbitraires :

1. **Pondération alternative (40/60 au lieu de 50/50 entre les deux composantes)** : le score national varie de seulement $\pm 0,07$ point.
2. **Échelle de notation alternative (3 points au lieu de 5)** : le classement des provinces reste identique pour 85% d'entre elles, avec un coefficient de concordance de Kendall $W = 0,82$ (hautement significatif).
3. **Bootstrap (1000 réplications)** : l'intervalle de confiance du score national est **[2,47 – 2,58]**, ce qui confirme la précision de l'estimation.

Pourquoi les résultats sont fiables statistiquement ?

« La robustesse des résultats de l'Indice SD ne repose pas sur un simple calcul de moyennes, mais sur une batterie de tests statistiques. L'analyse Jackknife démontre que l'indice n'est pas biaisé par une province particulière. Les corrélations modérées entre rubriques valident leur complémentarité et écartent les risques de double comptage. Enfin, les simulations Bootstrap confirment que l'Indice SD national se situe avec une forte probabilité entre 2,47 et 2,58, renforçant la confiance dans les résultats. Ces validations garantissent que les conclusions tirées ne sont pas des artefacts méthodologiques, mais reflètent bien la réalité perçue par les entrepreneurs. »

7.4. Implications pour l'utilisation de l'Indice SD

Ces analyses de robustesse permettent d'affirmer que :

- L'Indice SD est **statistiquement stable** et insensible aux biais territoriaux.
- Les rubriques sont **complémentaires et bien calibrées**, chacune apportant une information distincte.
- Les résultats globaux comme les classements provinciaux peuvent donc être utilisés avec **confiance**, aussi bien pour le plaidoyer que pour l'élaboration de politiques publiques.

8. Recommandations stratégiques

8.1. Recommandations stratégiques par horizon temporel

Court terme (1–2 ans)	Moyen terme (3–5 ans)	Long terme (6–10 ans)
Simplification administrative : instaurer un guichet unique digital pour l'enregistrement des MPME dans toutes les capitales provinciales.	Réformes fiscales et réglementaires : harmoniser les taxes locales et nationales, instaurer une fiscalité incitative pour les MPME.	Consolidation institutionnelle : renforcer l'indépendance du système judiciaire et la protection des droits de propriété pour un climat des affaires durable.
Stabilisation des coûts d'exploitation : plafonner les frais parafiscaux aux barrières et renforcer les contrôles anti-racket.	Investissements structurants en infrastructures : prioriser la réhabilitation des corridors commerciaux (routes, ports fluviaux, énergie).	Industrialisation et transformation locale : développer des zones industrielles et des clusters régionaux intégrés (agro-industrie, transformation minière, textile).
Accès rapide au financement : déployer des lignes de crédit dédiées aux MPME via banques locales et institutions de microfinance.	Renforcement du capital humain : développer des centres de formation professionnelle régionaux adaptés aux besoins du marché.	Innovation et technologies : financer la recherche appliquée et promouvoir l'économie numérique et verte comme piliers de compétitivité.
Promotion de la confiance :	Partenariats public–privé	Intégration régionale :

lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur la lutte contre la corruption et la sécurité des affaires.	(PPP) : mobiliser des investisseurs privés pour des projets dans l'énergie, la logistique et les TIC.	renforcer l'intégration de la RDC dans les chaînes de valeur régionales et panafricaines (ZLECAF).
Programmes de soutien ciblés : aides fiscales temporaires et formations pour les secteurs les plus vulnérables (agriculture, artisanat).	Diversification économique : appuyer le développement des services à valeur ajoutée et de l'économie créative.	Transition structurelle inclusive : consolider un modèle de croissance durable et inclusif, réduisant les écarts territoriaux et sociaux.

Lecture transversale

- **Court terme** : restaurer la **confiance immédiate** des MPME en réduisant la bureaucratie et la fiscalité abusive, et en facilitant l'accès au financement.
- **Moyen terme** : enclencher une **trajectoire de transformation** par des réformes structurelles (infrastructures, fiscalité, compétences).
- **Long terme** : viser une **transformation institutionnelle et économique profonde**, fondée sur l'industrialisation, l'innovation et l'intégration régionale.

9. Perspectives et prochaines étapes

L'Indice SD se veut un outil vivant et évolutif, conçu pour accompagner durablement les décideurs publics, les acteurs privés et la société civile dans l'amélioration de l'environnement des affaires en RDC. Sa valeur ajoutée réside non seulement dans la mesure ponctuelle qu'il fournit, mais surtout dans sa **capacité à évoluer dans le temps** et à éclairer les réformes de manière dynamique.

9.1. Mise à jour périodique de l'indice

- L'Indice SD est conçu comme un **instrument annuel**. Les données seront collectées et traitées chaque année, selon une méthodologie harmonisée, afin d'assurer la **comparabilité temporelle**.
- Cette mise à jour régulière permettra d'identifier les **tendances structurelles** (amélioration, stagnation, recul) et de mesurer l'impact concret des réformes mises en œuvre.

- Elle servira également de **baromètre de confiance des entrepreneurs**, en captant l'évolution de leurs perceptions face aux changements du climat des affaires.

9.2. Extension du champ et enrichissement des données

- **Couverture territoriale élargie** : renforcer la représentativité en incluant davantage de localités par province, notamment dans les zones rurales et enclavées.
- **Approche sectorielle approfondie** : développer des sous-indices sectoriels (agriculture, industrie, services, TIC, finance) pour mieux orienter les politiques publiques et les interventions ciblées.
- **Nouvelles dimensions à explorer** : intégrer progressivement des rubriques complémentaires comme la gouvernance environnementale (ESG), le climat d'investissement étranger, ou encore l'inclusion de genre et des jeunes.

9.3. Ajustement méthodologique continu

- L'indice évoluera en fonction des **retours des parties prenantes** (entrepreneurs, experts, institutions publiques, bailleurs), afin de rester pertinent et aligné avec les réalités du terrain.
- Des tests statistiques et méthodologiques (robustesse, pondérations alternatives, simulations) continueront d'être menés à chaque édition pour renforcer la fiabilité des résultats.
- La méthodologie sera adaptée aux standards internationaux (indices comparables en Afrique et ailleurs) pour permettre une **mise en perspective régionale et mondiale**.

9.4. Valorisation et plaidoyer

- Chaque édition fera l'objet d'un **rappor public** et d'ateliers de restitution auprès des décideurs et acteurs économiques.
- L'indice servira de **référence factuelle** pour le plaidoyer en faveur des réformes prioritaires, en mettant en lumière les écarts territoriaux et sectoriels.
- Il constituera également un outil de **redevabilité** pour mesurer l'impact des politiques publiques sur l'environnement des affaires et la compétitivité des MPME.

En institutionnalisant la mise à jour annuelle, en élargissant progressivement le champ d'analyse et en renforçant sa reconnaissance auprès des acteurs nationaux et internationaux, l'Indice SD s'imposera comme un **instrument stratégique de pilotage**. Il permettra de suivre la **trajectoire de transformation économique de la RDC**, d'orienter les décisions et d'ajuster les réformes au rythme des réalités du terrain.

La valeur ajoutée future de l'Indice SD en 3 points clés

1 Un baromètre annuel de confiance

Chaque édition de l'Indice SD permettra de mesurer l'évolution des perceptions des entrepreneurs et de suivre l'impact des réformes, année après année.

2 Un outil d'aide à la décision

Grâce à ses analyses territoriales et sectorielles, l'Indice SD fournira des informations factuelles pour orienter les politiques publiques, les stratégies d'investissement et le plaidoyer des organisations professionnelles.

3 Un levier de transformation structurelle

En révélant les écarts et les priorités, l'Indice SD contribuera à focaliser les efforts sur les réformes clés (fiscalité, infrastructures, gouvernance) et à accélérer la compétitivité des MPME dans une perspective inclusive et durable.

10. Annexes

Les annexes regroupent les éléments techniques et complémentaires qui assurent la transparence et la rigueur scientifique de l'Indice SD. Elles permettent aux lecteurs experts, chercheurs et décideurs d'accéder aux détails méthodologiques et aux données brutes, garantissant ainsi la traçabilité des résultats.

10.1. Méthodes statistiques

Cette sous-section présente en détail les outils statistiques mobilisés pour la construction et la validation de l'Indice SD :

- **Construction de l'indice :**
 - Normalisation des scores bruts (échelle 1–5).
 - Agrégation des rubriques par moyenne pondérée (composantes économique & sociale et politico-juridique/sécurité).
 - Conversion en notes qualitatives (A, B, C, D) avec symboles (★, ■, ▲, ●).
- **Tests de robustesse :**
 - Analyse Jackknife (impact du retrait d'une province).
 - Bootstrap (1000 réplications pour intervalle de confiance).
 - Corrélations de Spearman et Pearson pour valider la cohérence interne.
- **Méthodes comparatives :**
 - Classement par quartiles.
 - Tests de concordance (Kendall W) en cas de variation de pondérations.

10.2. Tableaux détaillés²

Les tableaux en annexe fournissent une vision exhaustive des données :

- **Scores par province et par rubrique** (fiscalité, infrastructures, marché, etc.) avec notes et symboles.
- **Classements provinciaux** complets (du meilleur au moins performant).
- **Résultats Jackknife** (score recalculé par retrait d'une province, Δ par rapport au national).
- **Tableaux sectoriels** (scores agrégés pour agriculture, services, industrie, commerce, technologie).

² <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1JtDVbi43-leSinvrzCaCEu1dvSyKAI7y/edit?gid=1617494054#gid=1617494054>

- **Évolutions annuelles (lors des éditions futures)** : comparaisons interannuelles des scores et tendances.

10.3. Glossaire

Un glossaire est inclus pour clarifier les concepts clés utilisés dans le rapport :

- **Indice SD (SD : SODEICO DEVELOPMENT)** : Indice de perception des entrepreneurs sur l'environnement des affaires, construit sur une échelle de 1 à 5.
- **Composantes** : regroupements thématiques de rubriques (économique et sociale vs politico-juridique/sécurité).
- **Jackknife** : méthode statistique consistant à recalculer un indice en excluant une observation afin de tester la robustesse.
- **Bootstrap** : technique de rééchantillonnage aléatoire permettant d'estimer la précision statistique d'un indicateur.
- **Quartiles** : division de la distribution des scores en quatre groupes égaux (Q1 à Q4).
- **MPME** : Micro, Petites et Moyennes Entreprises.
- **ZLECAF** : Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.



CONTACTEZ-NOUS GET IN TOUCH

SODEICO DEVELOPMENT est présente dans plusieurs pays africains. Contactez le bureau le plus proche de chez vous.

SODEICO DEVELOPMENT operates across multiple African countries. Reach out to the nearest office.

RDC

IMMEUBLE PARADISO
4E NIVEAU
90A-B, BOULEVARD DU 30 JUIN
GOMBE /KINSHASA
+243 833003051
CD@SODEICO.ORG

RCA

IMMEUBLE CONCORDE
POINT 0
BANGUI, RCA
+236 74 07 93 19
SALES.RCA@SODEICO.ORG

ZAMBIA

FOXDALE FOREST OFFICES
PT 32A, KABANANA OFF ZAMBEZI ROAD.
LUSAKA, ZAMBIA
+260 969 181 703
ZAMBIA@SODEICO.ORG

GABON

3342, RUE HAUT DE GUE GUE,
LIBREVILLE, GABON
+241076505009
ROSELYNE.MEZUI@SODEICO.ORG